



ColBlanc

LA PUBLICATION OFFICIELLE DU SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONTREAL (SCFP)

TOUS COLS BLANCS RÉUNIS

Harmonisation des caisses de retraite 85 % en faveur de l'entente !

Montréal-Est
Restrictions budgétaires
inquiétantes p. 3

Cadeau pour Noël
Un calendrier à
notre image pp 10-11

Prix des communications
du SCFP : le *ColBlanc*
et le site Web honorés p.12



Pour la nouvelle année, souhaitons-nous que l'équité salariale soit enfin réalisée, que nous puissions négocier des conventions collectives à la hauteur de nos attentes et que l'enquête publique qui doit s'amarcer donne des résultats concrets, pour que 2012 soit l'année du grand ménage et de l'exercice d'une démocratie véritable qui nous porte vers une société plus juste. Une société qui prend soin des plus faibles et qui oeuvre au bien-être collectif plutôt qu'à celui de quelques privilégiés.

En cette période de réjouissances, l'Équipe du SFMM (SCFP) vous offre, ainsi qu'à vos proches, ses vœux sincères de prospérité, de santé, de fraternité et de solidarité.

Joyeux Noël et Bonne Année!

À l'intérieur

Harmonisation des caisses de retraite : entente adoptée.....p. 4
Comité LAST : sous-traitance et palier d'interventionp. 5
Rencontre nationale FTQ : partage d'expertise.....p. 5
Conférence annuelle des DS.....p. 6
Comité des DS : une année bien rempliep. 7
GRIS Montréal : contrer l'homophobiep. 7
Horaire atypique : du pain sur la planchep. 8
La FTQ appuie les étudiants.....p. 8
Vidéosurveillance : sécurité ou contrôle ?.....p. 9
Calendrier 2012.....pp. 10-11
Prix des communications du SCFP ..p. 12
Campagne Centraidep. 13
Des mots qui font suerp. 13
Actualités.....pp. 14-15
La cardiologie environnementale...p. 16
Rions un peu avec le prof Lauzon...p. 17
Lecture et société.....pp. 18-19
CPE Cœur de l'îlep. 19

Agenda

- 23 décembre**
veille de Noël, jour de congé férié
- 26 et 27 décembre**
jours de congés fériés (jour de Noël et lendemain de Noël)
- 28 et 29 décembre**
jours de congés chômés payés (voir votre convention collective)
- 30 décembre**
veille du jour de l'An, jour de congé férié
- 2 et 3 janvier**
2 jours de congés fériés (jour de l'An et lendemain du jour de l'An)
- 21 janvier**
jour du Drapeau du Québec (le 21 janvier 1948, le fleurdelisé devient le drapeau officiel du Québec)
- 5 au 11 février 2012**
Semaine de la prévention du suicide
- 20 février**
Journée mondiale de la justice sociale
- Février**
mois de l'Histoire des noirs
- 8 mars**
Journée internationale de la femme

Le 8790, avenue du Parc Prêt pour Pâques ?



Architectes, menuisiers, plâtriers, électriciens, plombiers, etc., ce n'est pas l'énergie ni l'ardeur qui font actuellement défaut, bien au contraire, sur le chantier du 8790, avenue du Parc, dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, là où notre Syndicat emménagera, si tout



continue d'aller bon train, en avril prochain. Sous l'œil très avisé de Line Desjardins et de Jean-Marc Boucher, respectivement trésorière-archiviste et vice-président au SFMM et responsables du dossier du déménagement du SFMM, rien n'est laissé au hasard afin de livrer des locaux adéquats, modernes et fonctionnels dès le printemps prochain. C'est à suivre!

Femmes talentueuses recherchées

Comme chaque année, nous faisons appel à toutes les artisanes, membres du SFMM (SCFP), qui désirent partager les fruits de leur art dans le cadre des activités du 8 mars 2012.

En effet, notre Syndicat est à organiser la soirée-spectacle pour souligner la Journée internationale des femmes qui sera célébrée cette année le jeudi 8 mars 2012, sous le thème *Le féminisme? Plus actuel que jamais!*

Le comité de la condition féminine est à la recherche de membres dotées de talents qui seraient intéressées à participer à notre exposition d'art. Au menu : arts visuels (photographie, peinture, sculpture, caricature), arts plastiques, arts décoratifs (céramique ou sur bois, verre, métal ou textile), bijouterie, etc.

Cela vous intéresse? Remplissez le coupon-réponse disponible sur notre site internet au www.sfmm429.qc.ca en téléchargeant le Fonctionnaire express dans la section Publications et acheminez-le **au plus tard le 14 janvier 2012**. Pour de plus amples renseignements, contactez Camée Aubut, au 514 842-9463.

Cette invitation s'adresse **aux artisanes du SFMM**. L'invitation pour la soirée du 8 mars vous parviendra plus tard. N'hésitez pas à relever le défi et à collaborer au succès de cet événement.

Démissions au comité exécutif du SFMM



André Dollo et Jean-Marc Boucher, respectivement secrétaire général et vice-président au SFMM (SCFP) ont annoncé, lors de la séance du conseil de direction d'octobre dernier, qu'ils quittaient la vie syndicale; le premier pour reprendre son statut d'employé municipal à la Ville de Montréal et le second pour profiter d'une retraite bien méritée.

Ces démissions étant effectives en 2012, c'est donc dire qu'il y aura tenue d'élection l'an prochain pour pourvoir le poste de secrétaire-général et un poste de vice-président.

Pour toutes ces années de travail au service des membres, pour leur militantisme, leur grand dévouement et leur contribution à notre Syndicat, MERCI à André et Jean-Marc! Nos meilleurs vœux les accompagnent pour le futur.



«Nos collectivités ont besoin de vrais ingénieurs, des ingénieurs qui construisent des routes et des ponts, pas des ingénieurs financiers qui construisent des profits privés, peu importe les conséquences.»

Claude Généreux,
ex secrétaire-trésorier du SCFP national

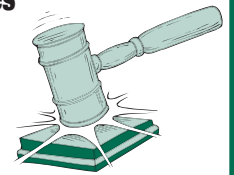
BIENVENUE au nouveau directeur



Louis Longpré
Service de police (SPVM)
(à l'exception de l'unité administrative - Application des règlements du stationnement)

Téléphone : 514 280-2356
Courriel : kulturindustrie@gmail.com

Date de tombée des textes pour le prochain numéro du **ColBlanc** :



le vendredi 4 février 2012



ColBlanc
LA PUBLICATION OFFICIELLE DU SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONTRÉAL (SCFP)

Novembre - Décembre 2011 Volume 45, numéro 5

Publication officielle des membres du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP), 514 842-9463 / colblanc@sfmm429.qc.ca
Publiée par le Comité du journal à 10 000 exemplaires.
Les textes publiés dans ce journal n'engagent que leurs auteurs.
Nos pages sont ouvertes à tous les membres du SFMM (SCFP). Cependant, le comité du journal se réserve le droit de refuser la publication de textes qui ne rencontrent pas les critères établis par la politique d'information du SFMM (SCFP).
Toutes reproduction, traduction et diffusion des textes sont autorisées à condition d'en citer la source.
Dépôt légal à la Bibliothèque de la législature et à la Bibliothèque nationale du Québec, Division des acquisitions pour Canadiana et Bureau de dépôt légal, Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa (SSN 0227-6064).
Composée et imprimée par des travailleuses et travailleurs syndiqués, membres d'un syndicat affilié à la FTQ.
Veuillez prendre note que, dans le seul but d'alléger le texte, le masculin comprend le féminin (même si ce n'est pas toujours le cas) et vice-versa (même si ce n'est pas toujours le cas).
Responsable à l'exécutif du Comité du journal : André Dollo
Agents d'information : Michèle Blais et Jean-René Usclat
Responsable : Gérald Brosseau
Secrétaire : Claude Duval
Membres : Maryse Chrétien, Louis Longpré, Suzanne Rodier
Photographes : Michèle Blais, Gérald Brosseau.
Infographie : Marcel Huot (Atelier Québécois Offset inc.)



L'harmonisation pour l'avent L'équité... pour Noël ?



Monique Côté, présidente du SFMM (SCFP)



Je veux vous entretenir, dans ce dernier numéro de l'année du *ColBlanc*, d'un dossier capital pour lequel nous sommes dans l'attente d'un dénouement que nous

souhaitons de tout cœur favorable et d'un autre dont on ne voyait plus la fin mais qui est finalement dans la poche.

8 décembre : règlement ou bataille !

Le dossier de l'équité salariale est en conciliation depuis quelques semaines déjà. Visant l'ensemble des membres de l'île — jusqu'au 31 décembre 2011 pour les syndiqués de la Ville de Montréal et jusqu'au 31 décembre 2005 pour les syndiqués des villes reconstituées —, quatre éléments constituaient, au moment de rédiger ces lignes, toujours un frein à l'obtention d'un règlement avec la Ville de Montréal.

Le 8 décembre, devant la commission d'équité salariale (CÉS), les parties auront-elles réussi à attacher les ficelles concernant les différends déposés, soit les ajustements des échelons salariaux, la prédominance de certaines catégories, la situation des syndiqués issus de la Sécurité du revenu? Si oui, nous pourrons enfin crier victoire!

Dans le cas contraire, nous serons de retour devant la CÉS afin qu'elle rende une décision.

Vieillir, avec ou sans trop de soucis

Le deuxième règlement, mais non le moindre, est celui de l'harmonisation des 15 régimes de retraite de la Ville de Montréal. Depuis quelques temps déjà, un lobbying

puissant dont font partie la Fédération et l'Union des municipalités du Québec, presse le gouvernement de légiférer en matière de régimes de retraite.

Un contexte préoccupant

Les médias en font grand état, Peter Trent et Gerald Tremblay en ont fait une déclaration publique et politique commune en juin dernier et ils ont joint leur voix aux autres maires et employeurs qui se disent incapables d'assumer les coûts faramineux des régimes de retraite en vigueur. Ils ne souhaitent qu'une chose : sabrer dans nos régimes, réduire nos conditions pourtant négociées de bonne foi.

La situation s'avère préoccupante au point où certains d'entre vous ont demandé que notre Syndicat accentue sa présence dans les médias afin de contrer la vague diffamatoire initiée par la famille médiatique de PKP.

À plusieurs reprises le SFMM a pourtant saisi l'opportunité afin de dénoncer publiquement ces écarts lors d'entrevues accordées à Radio-Canada, TVA et Le Devoir ou par le biais de communiqués de presse.

Mais, pour quiconque connaît le fonctionnement des médias, il est clair que la machine s'est enclenchée pour amener la population à soutenir le discours des lobbyistes et à dédouaner le gouvernement de sorte qu'il puisse légiférer pour réduire les conditions prévues à nos régimes de retraite.

Une étape cruciale est franchie

C'est pourquoi nous sommes ravis d'avoir mené à terme le très complexe dossier de l'harmonisation des 15 régimes de retraite existants à la Ville de Montréal tout en

bonifiant le régime d'accueil ou d'arrivée (voir les faits saillants de l'entente à la page 4); un exploit difficile à réaliser par les temps qui courent! À Montréal, nous sommes donc mieux outillés pour affronter la suite des choses.

La retraite est aussi une responsabilité de l'État

Pour conclure sur la menace qui pèse sur nos régimes de retraite, nous opposons au discours patronal voulant que nous soyons des «enfants gâtés» celui que nous sommes et que nous demeurerons, avant tout, des travailleurs responsables qui ont choisi volontairement de mettre de côté une partie de leur salaire en prévision de la retraite.

La situation financière des retraités demeure une responsabilité de l'État, des employeurs et des employés. Nous devons agir TOUS en gens responsables et nous acquitter de notre devoir de veiller équitablement les uns sur les autres. En économisant pour nos «vieux jours», nous agissons aussi afin de ne pas représenter un fardeau pour la société de demain.

C'est dans cette optique que le SFMM envisage de mener la bataille afin de préserver les intérêts de ses membres.

Les retombées du travail d'équipe

Fière de ces réalisations qui, à n'en pas douter, profitent d'une façon ou d'une autre, à l'ensemble de nos membres, je veux féliciter Diane Chevalier, Pierre Vandewalle, Édith Cardin, Dominique Charland ainsi que notre conseillère syndicale SCFP, Lise Simard et souligner l'importance du travail d'équipe effectué par les membres du comité d'équité

salariale dont je suis la responsable.

Je veux féliciter aussi André Grandchamps, agent des régimes de retraite, Line Desjardins, notre trésorière-archiviste, Bruno Tremblay, notre conseiller syndical SCFP et Line Courchesne, notre actuaire, tous membres du comité syndical d'harmonisation dont j'étais responsable et qui ont prouvé hors de tout doute que le travail d'équipe était la clé du succès.

Droits communs vs individuels

C'est dans l'accomplissement de grands défis comme ceux-ci que je réalise toute l'importance de la persévérance dans le domaine syndical. C'est là que notre travail prend tout son sens, même si la mission que vous nous avez confiée, soit celle de représenter vos intérêts communs, n'est pas toujours de tout repos.

Car sur le plan structurel, la création de la nouvelle Ville de Montréal, la fusion et les défusions, sont venues, entre autres, complexifier notre travail de représentation en renforçant la notion de droits individuels au détriment de nos droits collectifs. Et nous n'échappons pas à cela.

Malgré les difficultés à surmonter, je demeure convaincue que nous saurons agir en militants responsables, soucieux de défendre les intérêts de l'ensemble de nos membres et négocier des ententes collectives dont les résultats sauront répondre aux besoins de la majorité d'entre vous.

En terminant, je vous souhaite à tous un très Joyeux temps des fêtes, qu'il se déroule en famille ou entre amis, que ce temps d'arrêt soit, pour vous et vos proches, des plus agréables!

Ville de Montréal-Est Noël sous le signe des restrictions



Jean-Marc Boucher, vice-président responsable au SFMM (SCFP)



aux prises avec un manque à gagner de l'ordre de 15 % de son budget annuel, la ville de Montréal-Est a licencié cinq de ses cadres et s'appête à adopter d'autres mesures restrictives.

Contrecoups de la fermeture de Shell

C'est pour faire face à d'importantes compressions budgétaires que le conseil municipal de cette ville reconstituée de l'est de l'île a voté, le 21 novembre dernier, une résolution qui a eu pour effet de remercier la coordonnatrice des loisirs, le chef de la division des ressources humaines, le trésorier-adjoint, le directeur des services techniques et le directeur des travaux publics.

Ces coupures majeures qui représentent des économies de plus de 400,000 dollars par année, s'inscrivent dans la foulée de la fermeture de la raffinerie Shell privant la ville de deux millions de dollars de taxes par année. À ces abolitions de postes s'ajoute près de 1 million de dollars retranchés, à ce jour, du budget d'opération de la ville pour 2012!

Nos membres ébranlés

Alors que Montréal-Est compte sur une équipe de quelque 75 employés municipaux, dont près de 25 Cols blancs, on comprendra que cette annonce a eu l'effet d'une bombe, décuplé par l'ajout de mesures : réduction des salaires de

d'autres employés, gel salarial des élus et les déclarations publiques du maire Robert Coutu à l'effet qu'un gel de l'embauche, tant chez les Cols blancs que chez les Cols bleus était sérieusement envisagé. Il y a de quoi justifier amplement la vague d'insécurité qui s'est abattue sur nos membres.

Le SFMM bien présent

Le 23 novembre, alors qu'une rencontre syndicale figurait déjà à mon agenda avec les membres des services techniques, j'ai profité de l'occasion pour leur fournir du soutien et des renseignements utiles et entreprendre des démarches auprès du directeur général. Ensemble, France Couturier et moi, nous avons agi afin de résorber l'état de désarroi qui régnait dans nos rangs. Nous nous sommes également assurés que nos membres puissent obtenir tout le soutien nécessaire du programme d'aide aux membres (PAM) du SFMM.

Le PAM, parce que vous n'êtes pas seuls

Quand on assiste au départ de personnes-clés au sein de l'organisation, il est normal de s'inquiéter et d'anticiper toutes sortes de scénarios. Quand ce sont cinq personnes qui quittent du jour au lendemain, dans le contexte que l'on connaît, il est dans l'ordre des choses de se questionner sur ce que sera l'avenir pour ceux qui restent.

Parce qu'on ne doit surtout pas minimiser le sentiment d'insécurité que vivent certains de nos membres et parce que

les conséquences de telles décisions administratives peuvent s'avérer négatives pour certaines personnes, il est crucial d'obtenir l'appui de l'employeur afin de mettre en place un plan d'action qui facilitera la transition pour tous. L'information joue alors un rôle majeur et doit être livrée en toute transparence, rapidement, afin de ne pas mettre en péril le lien de confiance qui unit nos membres à leur syndicat, à leur employeur, ni d'exacerber le sentiment d'insécurité et de perte de contrôle.

C'est dans cette optique que deux rencontres ont rapidement été organisées (au début décembre) par France Dubois, coresponsable du PAM au SFMM. Accompagnée de France Couturier, nous pourrions informer les Cols blancs de leurs droits, répondre à leurs questions, aborder ce qui les préoccupe et nous assurer que tous puissent obtenir le soutien nécessaire pour passer à travers cette crise.

À quelques semaines des fêtes de fin d'année, on peut franchement penser qu'il n'y avait pas plus mauvais moment pour procéder à une restructuration de cette ampleur. Ceci dit, nous demeurons confiants que des solutions seront apportées rapidement afin de redresser le climat de travail affecté par ces annonces et les décisions du conseil municipal. Le SFMM demeure malgré tout aux aguets et n'hésitera pas à faire valoir les intérêts et les droits de ses membres.

Harmonisation des caisses de retraite à la ville de Montréal

85 % des membres en faveur de l'entente !



André Grandchamps, agent de régimes de retraite en collaboration avec Jean-René Usclat, agent d'information, tous deux du SFMM (SCFP)



ardi le 29 novembre dernier, c'est dans une proportion de 85 % que les Cols blancs de la Ville de Montréal, membres du SFMM (SCFP) se sont

prononcés en faveur de l'entente de principe intervenue plus tôt cet automne entre leur syndicat et la Ville de Montréal pour l'harmonisation de leur 15 régimes de retraite.

Réunis lors d'une assemblée extraordinaire qui s'est tenue en deux temps, en matinée et en soirée, les membres, présents en grand nombre, se sont montrés très satisfaits du règlement que leur a recommandé le comité de négociation présidé par Monique Côté, présidente du SFMM (SCFP) et formé de Line Desjardins, trésorière-archiviste; André Grandchamps, agent de régimes de retraite, Line Courchesne, actuaire et Bruno Tremblay, conseiller syndical SCFP.

Résumé de l'entente de principe

À l'intention de ceux qui n'ont pu prendre part à l'assemblée extraordinaire tenue le 29 novembre dernier, voici un bref résumé des principales dispositions de l'entente. Les détails de l'entente ont été exposés lors de l'assemblée extraordinaire à laquelle ont participé les membres du comité de négociation ainsi que notre actuaire.

Il est à noter que lorsque nous parlons ici du régime en vigueur, il s'agit de celui qui s'applique à tous les employés de la Ville de Montréal devenus permanents depuis le 1^{er} mai 1983.

Effets de l'entente

Concrètement, l'entente de principe aura les effets suivants :

- unifier les 15 régimes de retraite à Montréal, et ce, en date du 1^{er} janvier 2012;
- tous les fonctionnaires seront transférés dans le régime de retraite de Montréal auquel des bonifications ont été apportées, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2012;

- tous les droits et les avantages accumulés jusqu'au 31 décembre 2011 seront conservés et demeureront inchangés.

Principales modifications apportées au régime de Montréal

Les principales modifications apportées au régime de Montréal par l'entente sont :

- l'ajout d'un nouveau critère de retraite sans réduction, soit d'avoir 62 ans d'âge et 15 ans de participation au régime;
- l'ajout d'un nouveau critère de retraite avec réduction, à savoir 55 ans et facteur 80 (addition de l'âge et des années de participation au régime). Dans ce cas précis, la réduction de la rente est de l'ordre de 3 % par année d'anticipation par rapport au premier critère de retraite, sans réduction.
- prime de disponibilité incluse dans le calcul de la rente.

Montant de la rente avant 65 ans

Relativement au montant de la rente avant l'âge de 65 ans, il faut savoir que :

- le taux de rente est de 2 % pour chaque année de participation;
- après 32 ans de participation, le taux de rente est de 2,187 % pour chacune des 32 années de participation, ce qui représente une bonification de l'ordre de 6 % pour atteindre 70 % du salaire.

À cela, il faut ajouter qu'il n'y a plus de plafond relatif au nombre d'années de participation au régime de retraite, de sorte que si vous demeurez au service de la Ville de Montréal après 32 ans de participation, vous continuez d'accumuler 2 % de rente pour chaque année supplémentaire.

Montant de la rente après 65 ans

Pour ce qui est du montant de la rente après l'âge de 65 ans, les paramètres applicables sont :

- 1,5 % par année de participation jusqu'au maximum de gain admissible (MGA) de la RRQ (fixé à 48,300 \$ en 2011);
- 2 % par année de participation, en excédant du MGA de la RRQ.

À cela s'ajoute l'obtention d'une **indexation fixe de 1 %** par année, de la rente à la retraite.

Par ailleurs, la cotisation des participants est haussée à 4,85 % du salaire admissible. Précisons également que le salaire de fonction supérieure est maintenant «cotisable» en tout temps.



Bonifications du service avant 2012

Les fonctionnaires du régime de Montréal et de l'ex-CUM, actifs et retraités, devenus permanents avant le 1^{er} mai 1983 auront le choix de :

- convertir la formule d'indexation IMI – 4 % pour une indexation fixe de 0,5 %, par année;
- convertir la formule d'indexation IMI – 3,55 % pour une indexation fixe de 0,6 %, par année.

Mesures transitoires

Pour tous les participants qui prendront leur retraite d'ici le 1^{er} mai 2015, des mesures transitoires s'appliquent. Ainsi, le futur retraité pourra demander que ses droits et ses avantages soient établis en fonction des dispositions de son ancien régime de retraite, et ce, pour la totalité de ses années de participation – incluant celles en vigueur après le 31 décembre 2011.

Rachat de service passé dans les régimes d'origine

Pour les régimes permettant des rachats, une dernière option sera offerte aux participants avant de convertir au nouveau régime Montréal.

Conversion des droits Régime à prestation déterminé (PD) vers nouveau régime Montréal

Toutes les années de participations sont reconnues pour l'admissibilité à la retraite.

Si la valeur de l'ancien régime de retraite est supérieure au nouveau régime Montréal :

- la valeur excédentaire est retournée au participant (en application de la législation applicable).

Si la valeur de l'ancien régime de retraite est inférieure au nouveau régime Montréal :

- une partie seulement des années de participation est reconnue pour le calcul de la rente de retraite;
- le solde des années non reconnues peut être racheté et dans ce cas, le régime d'accueil reconnaît, sans frais, jusqu'à une année qui n'aura pas à être rachetée.

Conversion des droits Régime à cotisation déterminé (CD) vers nouveau régime Montréal

Les mêmes règles que pour les régimes PD s'appliquent pour les régimes CD. Cependant, dans ce cas, le nouveau régime Montréal reconnaît sans frais jusqu'à deux ans qui n'ont pas à être rachetés.

Villes reconstituées

Les fonctionnaires de Montréal actuellement participants aux régimes de retraite des villes reconstituées adhèrent au nouveau régime Montréal le 1^{er} janvier 2012. La reconnaissance du service avant 2012 sera traitée par des ententes de transferts entre les villes reconstituées et la Ville de Montréal.

La formation mon syndicat

Pour s'initier à la vie syndicale



a formation *Mon Syndicat* : *initiation à la vie syndicale* n'est pas une formation au sens stricte du terme, ce n'est pas un cours de formation

académique où l'on acquiert des connaissances pédagogiques ou des habiletés de savoir faire ou bien encore de savoir être.

Cette formation d'une durée de trois heures revêt un caractère informatif. Elle est une occasion de s'initier à la vie syndicale et de démystifier en quelque sorte l'impression de «grosse machine» qui peut être perçue par les membres. C'est une séance d'accueil, qui se tient en groupe restreint de plus ou moins une dizaine de personnes, où nous essayons de laisser de la place et du temps pour

échanger, discuter, poser des questions, le tout dans une ambiance que nous voulons informelle.

Cette séance d'information comporte tout de même un contenu: nous y traitons du contexte socio-économique, de l'historique de notre Syndicat, de sa structure organisationnelle, des grands objectifs poursuivis par le SFMM. Nous abordons les grands dossiers, la convention collective, les statuts et règlements, les différentes affiliations, la formule Rand, etc. Il est bien certain qu'en trois heures, le tout est résumé et effectué sous forme de survol, mais cela contribue à mieux faire connaître leurs droits et le rôle du syndicat aux membres que nous représentons.

C'est également un lieu privilégié qui permet aux participants de rencontrer des membres du comité exécutif, des spécialistes syndicaux œuvrant au «429» et d'ainsi être mieux informés des rôles respectifs et des services que le Syndicat offre à ses membres, que ce soit en matière de griefs, de santé et sécurité au travail, d'assurances collectives (FSMA), d'aide aux membres (PAM), etc.



À qui s'adresse la formation *Mon Syndicat*? Principalement aux nouveaux membres du SFMM, mais nous acceptons tous ceux et celles qui comptent trois années d'ancienneté ou moins dans un emploi de Col blanc.

L'invitation est lancée. Pour participer à cette formation, il vous suffit de communiquer avec les membres du comité d'éducation en téléphonant au syndicat au 514 842-9463, poste 440 et un membre du comité répondra à votre message afin de vous donner les prochaines dates de formation et, qui sait, vous inscrire avec plaisir à l'une d'elles. C'est un rendez-vous. Bienvenue à tous les intéressés!



Michel Ladouceur, délégué syndical au SFMM (SCFP) et membre du comité d'éducation



La sous-traitance et ses différents paliers d'intervention



Maryse Chrétien, déléguée syndicale au SFMM (SCFP) et membre du comité de lutte anti sous-traitance (LAST)



orsque l'actuel comité de lutte anti sous-traitance (LAST) a été formé, en tant que membres, nous étions particulièrement sensibles aux menaces de contrats touchant plus particulièrement les activités de nos services respectifs soit, l'imprimerie, les immeubles, l'informatique et la gestion de l'eau. Depuis plusieurs mois, nous constatons que notre comité doit revoir sa vision des choses pour l'adapter aux réalités quotidiennes (par exemple, un retraité col blanc de la Ville qui revient à contrat plutôt que dans un poste corporatif), de même qu'aux grands enjeux de société auxquels nous sommes confrontés en ce moment (AÉCG). Bien entendu, nous restons vigilants et continuons le travail afin de dénicher les contrats accordés par le biais des procès-verbaux.

De bonnes et de mauvaises nouvelles concernant le CEGER...

Lors de notre rencontre du 28 septembre dernier, Guy Charbonneau, directeur au Service du matériel roulant et ateliers (MRA), s'est voulu rassurant. Oui, les services centraux ont enfin réalisé les coûts onéreux et récurrents quant à la location à court et long terme des véhicules de la ville. L'administration abonde dans le même sens

que notre étude. La tendance actuelle veut que le MRA devienne le principal fournisseur de véhicules achetés pour les services et arrondissements. C'est certes une bonne nouvelle.

Cependant, considérant la grande autonomie dont jouissent les arrondissements, on ne peut forcer ceux-ci à adhérer au même principe d'économie d'échelle. Il nous faudra donc cibler les arrondissements qui persistent à conclure des contrats de location gré à gré avec le concessionnaire du coin et tenter de les convaincre avec des arguments économiques.

Stoppons PROFAC (O & M maintenance) !

Au moment où vous lirez ces lignes, le comité LAST aura participé, le 24 novembre dernier, à une rencontre avec un des directeurs du service des immeubles, monsieur Cousineau. C'est un moment fort attendu par notre comité, car il y a eu et il y a encore du gaspillage de fonds publics dans ce dossier! Chiffres à l'appui, nous sommes en mesure d'apporter des preuves «bétons» qui, nous le souhaitons, saurons convaincre nos vis-à-vis patronaux de la nécessité de rapatrier à l'interne les activités de gestion et d'inventaire des immeubles à la Ville de Montréal. Il n'y a pas de raisons de ne pas

rapatrier ces activités puisque la ville peut compter sur les effectifs et les ressources pour le faire, et ce, à bien moindre coûts! Pour s'en convaincre, on a qu'à penser aux extras que PROFAC facture à la ville pour du travail effectué dans des conditions climatiques particulières. C'est révoltant!

Les prochaines études...

Un autre rendez-vous est prévu en novembre afin de compléter l'analyse des factures de contrats d'imprimerie. Ce sera un dossier chaud en 2012. De plus, dans le cadre du dossier concernant l'Accord Économique Global et Général (AÉCG), nous avons le mandat de faire une revue de presse sur l'entreprise multinationale française VEOLIA.

L'AÉCG, en quelques phrases

Le lien entre la philosophie Harper, l'AÉCG et VEOLIA se résume ainsi : par le biais de l'AÉCG, entente négociée dans le plus grand secret et que les Conservateurs souhaitent ratifier dès 2012, le gouvernement canadien demande un assouplissement des normes environnementales européennes pour l'exportation du pétrole albertain des sables bitumineux vers l'Europe. En revanche, l'Union Européenne (UE) et les multinationales demandent l'accès libre à nos services publics. Cet accord soulève des

enjeux majeurs, car c'est le premier d'une telle envergure à toucher des domaines de juridictions provinciale et municipale. Plusieurs syndicats et organismes s'en insurgent.

Ainsi, VEOLIA aurait dans sa mire la gestion de l'eau au niveau municipal. Il faut s'en inquiéter et dénoncer rapidement cette situation puisque cette compagnie a déjà un pied-à-terre tout près de l'édifice Louis-Charland situé au 801, rue Brennan.

Des députés à l'Assemblée nationale du Québec ont déjà été sensibilisés à l'AÉCG lors d'un point de presse tenu en octobre dernier. De surcroît, le Syndicat des technologues d'Hydro-Québec a pris l'initiative de lancer une pétition en ligne sur le site de l'Assemblée nationale. Vous la trouverez à l'adresse suivante :

www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-2129/index.html

Nous vous invitons à la signer et à inviter vos proches à faire de même. Il en va de nos emplois, de la protection du bien commun et de la gratuité de services publics comme l'eau, les médicaments génériques disponibles à coûts moindres, l'électricité à des coûts raisonnables et bien plus encore.

Rencontre nationale FTQ Le SFMM partage son expertise



Michèle Blais, agente d'information au SFMM (SCFP)



es 22 et 23 novembre derniers, la FTQ a tenu, au Sheraton Laval, une rencontre nationale organisée par son comité d'éducation et pilotée par Isabelle Coulombe, qui a réuni plus de 150 représentants syndicaux provenant de toutes les régions du Québec.

Agir pour assurer le développement local et régional

Portant sur l'intervention de la FTQ en matière de développement local et régional, les syndicats affiliés se sont donnés rendez-vous pour faire le point sur leurs actions en vue de contrer les effets néfastes de la récession, de la crise financière, des restructurations, des pertes d'emplois, etc. qui affectent sévèrement, sous plusieurs aspects, les travailleurs, leurs proches et leur région.

Face à ces situations, comment les Conseil régionaux de la FTQ et leurs militants s'y sont pris pour s'organiser et agir? Quelles actions constructives, durables et profitables aux travailleurs de ces régions ont-ils initiées? Comment s'y prennent-ils pour influencer positivement leur milieu?

Voilà autant de questions auxquelles notre présidente, Monique Côté accompagnée de la secrétaire générale du CRFTQMM, Danielle



Casara, a tenté de répondre alors qu'elle a été invitée à partager son expérience lors du panel qui a lancé l'événement.

Un syndicalisme intelligent, militant et impliqué

Ce sont six panélistes issus de trois secteurs économiques et de trois régions différentes du Québec qui se sont adressés aux participants de ce colloque, notre présidente étant la représentante du secteur public municipal de la grande région Montréal métropolitain.

Il a donc été question des stratégies mises de l'avant par le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) afin de faire face à la dizaine de milliers de pertes d'emplois résultant de la refonte du secteur forestier dans la région Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau-

Chapais, avec entre autres, Jean-Marc Crevier, conseiller régional FTQ; de celles initiées par le syndicat des Métallos dans le secteur minier, avec entre autres, Gilles Chapadeau, conseiller régional FTQ, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue et Nord du Québec et plus spécifiquement des actions investies auprès de la société minière Osisko qui exploite la mine Canadian Malartic et, finalement, de la stratégie déployée au printemps 2010 par le SFMM (SCFP) pour contrer les effets néfastes de la gouvernance actuelle de la Ville de Montréal.

Ne pas rester seuls

Ce qui ressort des propos des panélistes c'est combien il est crucial de se tourner vers nos partenaires pour partager les problèmes auxquels nous sommes confrontés en vue de les résoudre. Les conseils régionaux de la FTQ se révèlent une ressource riche en connaissances, en expertises de toutes sortes et permettent d'élargir nos horizons. En favorisant le réseautage et l'entraide, les syndicats trouvent auprès de leur conseil régional un soutien qui peut faire la différence.

Des exemples

Au Saguenay – Lac Saint-Jean, la FTQ multiplie les démarches pour soutenir le

développement d'une industrie de deuxième et de troisième transformation du bois. Moins de «2 X 4» et de papier pour plus de solives, de pièces d'apparene, de meubles, etc.

Dans le secteur minier, les Métallos et la FTQ font pression sur le gouvernement afin qu'il adopte une loi moderne sur les mines, respectueuse de la population et qui autorise une exploitation propre de nos ressources minières. Il doit trouver une solution en vue d'assurer que tous les Québécois bénéficient davantage de l'exploitation des ressources naturelles

À Montréal, le SFMM continue de militer et d'agir afin d'obtenir une réduction du nombre d'élus qui permette des économies de plusieurs millions de dollars tout comme vient de le faire la ville de Longueuil et pour laquelle le ministre Lessard n'a pas hésité à recommander des modifications à la Charte de la Ville de Longueuil. Notre Syndicat prône la nécessité d'un débat public afin que des solutions durables et cohérentes soient adoptées pour endiguer le gouffre financier né de l'implantation de la méga structure municipale montréalaise et la désorganisation de notre Métropole.

Comme quoi, des syndicats ont un rôle important à jouer dans le développement local et régional.

Conférence annuelle des délégués sociaux Ensemble, sortons de l'ombre !



Claude Duval, délégué syndical au SFMM (SCFP) et membre du comité des délégués sociaux



ayant pour thème : *Ensemble, sortons de l'ombre*, la 24^e conférence annuelle des délégués sociaux a été une opportunité privilégiée de

faire le point sur les pratiques de nos syndicats en matière d'intervention sociale. La conférence s'est amorcée le 2 novembre dernier en soirée pour se poursuivre toute la journée du lendemain.

Cette année, la conférence a permis de nous remémorer et d'analyser les origines du Réseau des délégués et délégués sociaux. Ce réseau que l'on pourrait définir par un simple concept : l'entraide. Du côté du SFMM, signe de santé de notre réseau, ce sont 20 membres de notre Syndicat qui ont eu le privilège d'assister à la conférence.

Un réseau unique au monde

La secrétaire du conseil régional FTQ Montréal Métropolitain, Danielle Casara, la présidente et directrice générale de Centraide grand Montréal, Michèle Thibodeau Deguire (présente depuis 20 ans) ainsi que Michel Arsenault, président de la FTQ, ont souligné le soutien et le réconfort apportés au cours des dernières décennies par les délégués sociaux du réseau. D'ailleurs, pour souligner le travail accompli par ceux-ci, il y aura, à compter de 2012, une journée de reconnaissance des délégués sociaux (DS) qui, symboliquement se tiendra le 14 février!



Une occasion supplémentaire de souligner que l'amour est souvent le remède le plus efficace à bien des maux.

Notre réseau est unique au monde et il suscite l'intérêt de plusieurs syndicats. Au Québec, environ 2500 personnes en font parties, pour eux, faire de l'action syndicale, c'est aussi assurer un soutien auprès des travailleurs en difficultés afin que tous ensemble nous réussissions à mieux vivre.

Un militant de longue date !

À la suite des allocutions d'ouverture, Jean Sylvestre, militant de longue date qui fut le premier coordonnateur du réseau des DS, il y a de cela déjà 27 ans, nous a remémoré, sous le thème *D'une idée à la réalité*, les origines et les débuts du Réseau. Tout a débuté lors de la crise économique du début des années 80 avec la vague de fermeture d'usines qui a mis au chômage des milliers de travailleurs, et les taux d'intérêt élevés (frôlant les 20 %) qui incitèrent les chômeurs et les travailleurs à trouver des moyens de s'entraider. En 1984, le premier cours de délégué social fut élaboré, un cours visant la formation de formateurs suivra un an plus tard. Au début, le comité s'occupait surtout de problématiques liées à l'alcoolisme et à la toxicomanie, mais il devint rapidement nécessaire d'étendre le champ d'action à d'autres problématiques.

En 1987, la première conférence annuelle des DS réunit près de 1000 personnes.

L'année suivante, Centraide offre un deuxième poste de coordonnateur et à la troisième conférence, Louis Laberge annonce que les DS sont le cœur de la FTQ! Le réseau était définitivement partie intégrante de la FTQ.

Lors de son allocution, Jean Sylvestre a également soulevé un certain nombre de questions fondamentales quant au rôle et au champ d'action des DS et du Réseau:

- Quel est la nature de notre intervention syndicale (alcoolisme-toxicomanie ou multi-volets)?
- Comment intégrer les DS au sein des délégations syndicales (pertinence, réseau horizontal)?
- Le Réseau des DS versus le programme d'aide aux employés (comité conjoint paritaire)
- Quel est le rôle des DS?
- La question de l'anonymat versus la confidentialité.
- Les DS doivent-ils être élus ou nommés?
- Cours de base, formation continue ou cours spécialisés?

Une table ronde stimulante

Le 3 novembre, en matinée, ce sont Guy Cousineau, ex secrétaire du conseil, Josée Detroz, conseillère au SEPB-Québec ainsi que Jean Groleau du PAM de Bombardier qui ont participé à une table ronde. Guy Cousineau, ex-secrétaire général du Conseil, est venu expliquer de quelle façon s'est développé le Réseau. De son côté, Josée Detroz, conseillère au SEPB-Québec, nous a parlé de la relation entre l'action des délégués sociaux et l'action syndicale au quotidien. Elle a aussi discuté de la relation entre le Réseau des DS et les dossiers reliés à la santé et sécurité du travail. Finalement, Jean Groleau, de la section locale 712 de l'AIMTA, a témoigné du travail accompli par son réseau dans son milieu de travail.

Jean Groleau nous indiquait que quatre personnes étaient libérées à plein temps pour environ 7000 travailleurs alors que nous en comptons seulement 2 dans notre syndicat!

De plus, les ressources humaines et le bureau médical travaillent en étroite collaboration avec les coordonnateurs de programme d'aide aux membres. Il nous a également convié à considérer certaines pistes et des éléments de réflexions sur des sujets tels : la conciliation famille-travail, l'augmentation du harcèlement en milieu de travail, la prévention du suicide auprès des employés lors de rencontres directes, l'élaboration d'un programme de retour au travail pour tout employé (retour progressif,



accueil, rencontre avec les supérieurs, les collègues proches, etc.), rencontre à tous les deux mois avec la compagnie d'assurances, transmission par les DS d'un porte-folio au comité de négociation, planification et intégration des DS dans tous les milieux de travail, mise sur pied des collectifs avec les employés pour discuter des problématiques vécues.

Pour ma part, je retiendrai plusieurs choses de cette table ronde, que le seul et unique objectif d'un DS est de pouvoir aider un membre confrontés à certaines problématiques non couvertes par la convention collective. Par exemple, au début

du réseau, les thérapies pour l'alcoolisme et la toxicomanie n'étaient ni couvertes ni en partie payées. À Montréal, l'article 38 de la convention collective reconnaît que l'alcoolisme est une maladie et notre assurance collective couvre une partie des coûts.

Il est reconnu qu'il y a de la détresse dans tous les milieux de travail. Lors du retour au travail d'un membre, il y a lieu de préparer ce retour, non seulement avec le travailleur et ses patrons, mais aussi avec les collègues. Le succès de ce retour passe par ces interventions! Donc, parlons-en et agissons!

Mieux comprendre la violence

En après-midi, Anne Gauvin, directrice générale de la Maison-Raymonde-Chopin-Péladeau et du pavillon Pierre-Péladeau nous a entretenus de la violence en milieu de travail. *Mieux comprendre pour mieux agir*, tel était le thème de cette conférence qui dresse un portrait des situations pouvant engendrer de la violence au travail et pose des questions fondamentales. Par exemple, comment pouvons-nous, en tant que délégués sociaux, prévenir les épisodes violents, alors que plus de 33 % des travailleurs sont témoins de violence physique, psychologique, verbale ou sexuelle dans leur milieu de travail et que près de la moitié des témoins estiment que la violence a augmenté dans leur milieu de travail au cours des dernières années? Quel est notre rôle dans ce genre de situation? Quelles en sont les limites morales et juridiques?

Afin de mieux l'expliquer et de vous transmettre l'information la plus complète possible, cette importante problématique fera l'objet d'un prochain article du *ColBlanc*.

C'est donc à suivre!

En terminant, à l'occasion des fêtes, toute l'équipe des délégués sociaux vous souhaite des moments agréables et surtout profitez tous et toutes de cette période pour vous ressourcer auprès de vos parents, proches ou amis.



Besoin d'aide ? Problèmes personnels ?

JEU • BURN OUT • CONSOMMATION • VIOLENCE
UN SERVICE CONFIDENTIEL D'AIDE ET D'INFORMATION
VOUS EST OFFERT SANS FRAIS PAR NOTRE SYNDICAT

Les responsables du Programme d'aide aux membres (PAM)

514 842-9463
Camée Aubut et France Dubois



Comité des délégués sociaux Une année bien remplie !



Sylvie Beauchamp, déléguée syndicale au SFMM (SCFP) et secrétaire du comité des délégués sociaux



Le comité des délégués sociaux (DS) n'a pas chômé en 2011. En effet, notre comité formé de Richard McLaughlin responsable, Stéphane Armstrong, Claude Duval, Sylvie Séguin, tous membres et de l'auteur de ces lignes, secrétaire du comité, a organisé ou participé à un bon nombre d'activités cette année.

Ainsi, le 2 février 2011, dans le cadre de la *Semaine de la prévention du suicide*, les délégués sociaux ont tenu un kiosque à l'édifice Brennan où ils ont pu vous rencontrer et vous distribuer de l'information sur ce sujet.

Durant la *Semaine de la santé mentale* qui a eu lieu du 2 mai au 8 mai 2011, les membres du comité et cinq délégués sociaux invités du réseau ont rencontré, informé, écouté et sensibilisé plus de 525 membres, dans sept lieux physiques différents sur la problématique de la santé mentale.

Il y a aussi eu des activités au «429» pour les délégués sociaux du réseau, mentionnons entre autre l'activité du 16 mars 2011 où France Dubois, coresponsable du Programme d'aide aux membres (PAM), nous a entretenus sur les tenants et les aboutissants du harcèlement psychologique ainsi que sur ses conséquences.

Le 25 mai 2011, c'est Rodrigue Paré de la Maison Jean-Lapointe qui est venu nous parler de la toxicomanie et des nouvelles drogues. Le 28 septembre, ce fut au tour du Groupe de Recherche et d'Intervention Sociale de Montréal (GRIS-Montréal) de venir nous en dire plus sur sa mission et ses interventions auprès des jeunes et des adultes.

Les 2 et 3 novembre dernier s'est tenue la 24^e conférence annuelle des délégués sociaux à laquelle 20 membres de notre Syndicat ont eu le privilège de participer. À ce sujet, je vous invite à lire l'article de mon confrère Claude Duval en page 6.

Enfin, pour terminer l'année, nous avons visité plusieurs lieux de travail dans le cadre de la *Semaine de prévention de la toxicomanie* qui s'est déroulée du 20 au 26 novembre dernier.

Nul doute qu'en 2012, le comité des DS saura organiser d'autres activités afin de mieux outiller et soutenir les délégués sociaux de notre réseau, et surtout pour vous rencontrer!

Un gros merci à Camée Aubut et France Dubois, toutes deux coresponsables du Programme d'aide aux membres (PAM) pour leur aide et leur soutien tout au long de la dernière année.

Gris Montréal Intervenir pour contrer l'homophobie



Le 28 septembre dernier dans les locaux de notre Syndicat, deux intervenants du Groupe de Recherche et d'Intervention Sociale de Montréal (GRIS-Montréal) sont venus

rencontrer près de trente délégués sociaux du Réseau. Précisons que le GRIS-Montréal est un organisme communautaire à but non lucratif dont la mission est de favoriser une meilleure connaissance des réalités homosexuelles et bisexuelles et de faciliter

En plus des interventions en milieu scolaire, GRIS-Montréal intervient à bien des niveaux : appels téléphoniques, clavardages, services pour personnes atteintes de VIH sida, recrutements des bénévoles et collectes de fonds pour assurer le fonctionnement de l'organisme.

Lors de cette rencontre, nous avons répondu à un questionnaire afin d'évaluer notre perception de l'homosexualité. Résultat? Les participants se rendent compte que nous vivons tous les mêmes réalités, les mêmes affaires. Nous sommes semblables, malgré nos différences apparentes ou pas. Trop souvent les préjugés que subissent les gens touchent à leur identité et les jeunes le vivent dans un contexte où l'intimidation est présente et où s'exprime une certaine violence homophobe. Comme société, nous devons nous questionner, notamment sur le fait que, chez les jeunes adolescents homosexuels, il y a de 6 à 14 fois plus de suicides que parmi le reste de la population. Nous devons faire en sorte de changer les choses et cela passe d'abord par l'éducation et l'information, que ce soit à l'école ou ailleurs.

Un gros MERCI aux deux intervenants pour l'information qu'ils nous ont transmis et leur apport important à notre société. Tant qu'il y aura de la discrimination, notre société aura besoin d'organismes tel que GRIS-Montréal pour sensibiliser, défendre et aider les gens et leur permettre de mettre des mots sur leurs souffrances.

— Sylvie Beauchamp

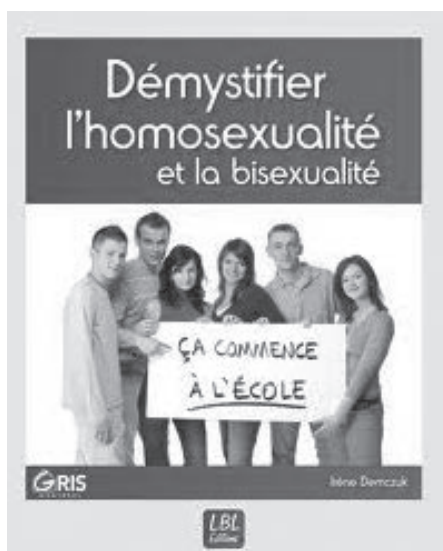
Le GRIS-Montréal vise la réalisation de trois grands objectifs fondamentaux :

- Démystifier l'homosexualité et la bisexualité auprès de la société en général.
- Effectuer des travaux de recherche reliés aux activités de démystification.
- Référer les personnes qui en font la demande à d'autres ressources de la communauté LGBT.



Le GRIS-Montréal poursuit également des objectifs spécifiques reliés à la démystification :

- Développer l'estime de soi chez les jeunes en questionnement et en processus d'affirmation et favoriser une attitude positive chez ceux et celles qui les entourent.
- Développer une compétence de démystification afin d'interagir sur le milieu extérieur.
- Transmettre un processus d'éducation aux professionnels, particulièrement du milieu scolaire, qui possèdent une connaissance théorique de l'homosexualité et de la bisexualité afin qu'ils développent de nouvelles habiletés d'approche et d'intervention auprès des personnes homosexuelles et bisexuelles et de la population en général.
- Diffuser l'expertise du GRIS à l'ensemble des réseaux communautaires et publics.



l'intégration des personnes gaies, lesbiennes et bisexuelles dans la société.

Ils nous ont entretenus à propos du mandat et des réalisations de GRIS-Montréal. Ainsi, en 2010, les bénévoles de cet organisme ont fait plus de 1100 interventions dans le milieu scolaire, du 3^e cycle du primaire jusqu'au niveau universitaire, des interventions visant à démystifier l'homosexualité, à discuter et à échanger avec les jeunes et les adultes.

CONTRE LE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE

Exclure une personne du groupe,
C'est inacceptable!
Moi, je suis pour un milieu de travail sain.

Comité des membres à horaires atypiques

Du pain sur la planche en 2012 !

Christopher Sayegh, directeur syndical au SFMM (SCFP) et responsable du comité des membres à horaires atypiques
Daniel Dandal, délégué syndical au SFMM (SCFP) et membre du comité des membres à horaires atypiques



Aviez-vous que parmi les comités syndicaux du SFMM, l'on retrouve celui des membres à horaires atypiques? Et oui, il existe un comité qui consacre ses efforts et son travail à l'amélioration des conditions des membres de notre Syndicat qui ont un horaire atypique, dont la majorité sont des femmes.

Ce comité, formé de cinq personnes, a remplacé le comité des personnes travaillant sur rotation complète et son champ d'activités s'est élargi à tous les membres du SFMM qui ont un horaire atypique.

Qui sommes-nous?

Notre mandat consiste à identifier et à étudier les problèmes affectant plus particulièrement les personnes ayant un horaire atypique, à sensibiliser les autres membres et les diverses instances syndicales à cette problématique, à soumettre au Comité exécutif les recommandations nécessaires afin d'améliorer les conditions de travail de ces personnes et à faire les recommandations nécessaires au Conseil général.

Le comité est composé de Christopher Sayegh, directeur syndical responsable du comité ainsi que de Guy Leclerc, secrétaire, Jean-Pierre Chalifoux, Daniel Dandal et Claude-Andrée Collette, tous trois membres et délégués syndicaux. Le responsable au comité exécutif est Jean-Marc Boucher.

Tout un travail d'analyse

Lors de la toute première rencontre de notre comité, Jean-Marc Boucher et Christopher Sayegh ont expliqué le mandat et un échange d'informations et d'idées a suivi. Les rencontres subséquentes nous ont permis d'élaborer les priorités, les objectifs et les actions à prendre d'ici 2013 en matière d'horaire atypique.

Nous nous sommes aussi attardés à la définition et au concept d'horaire atypique et, à ce propos, les documents

De plus, nous avons passé en revue les dispositions des conventions collectives en vigueur ainsi que l'ensemble des lettres d'entente existantes afin de réaliser des tableaux synthèses relatifs à ce type d'horaire.

Nous avons également fait plusieurs recherches pour colliger des statistiques et mieux définir les problèmes reliés aux horaires atypiques de travail. Nous nous sommes penchés sur les façons de livrer nos résultats de recherche et sur les modes de sensibilisation que nous souhaitons privilégier auprès des membres et des instances syndicales.

Nos cibles en 2012

Au cours de l'année qui vient, nous souhaitons faire participer les membres concernés à un sondage que nous avons préparé et dont la version définitive est presque complétée. Cela nous permettra d'obtenir une quantité d'informations sur le vécu des membres qui ont un horaire atypique.

Dans le cadre de ce sondage, nous avons ciblé quelques secteurs clés, soit l'unité d'intervention rapide (311), le service des communications opérationnelles de la police (911), les sports et loisirs, les bibliothèques, la sécurité, le Service des requêtes au immeubles (1234), le Bureau du taxi, le Service d'incendie et les agents de prévention.

La deuxième étape consistera à analyser et à diffuser les résultats du sondage de façon à sensibiliser les membres et nos instances en vue de définir des priorités d'action pour 2013.

Si vous avez des questions, des idées ou des commentaires à nous soumettre, n'hésitez pas à communiquer avec nous par courriel au shmm3508@hotmail.com.

En terminant, au nom des membres de notre comité, nous vous souhaitons de passer une agréable période des Fêtes.



Guy Leclerc, Jean-Pierre Chalifoux, Jean-Marc Boucher et Christopher Sayegh.

reçus du colloque FTQ sur le sujet nous ont permis de mieux cerner les problématiques reliés à ce type d'horaire, dont notamment les nombreux problèmes de santé reliés aux horaires de travail.

Hausse des frais de scolarité

Les étudiants ont l'appui de la FTQ

Jean-René Usclat, agent d'information au SFMM (SCFP)



Le 15 novembre dernier, lors d'une visite au campement érigé devant les bureaux du ministère de l'Éducation sur la rue Fullum par la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECO) et de la Fédération étudiante

universitaire du Québec (FEUQ), Michel Arsenault a renouvelé l'appui de la FTQ aux étudiants qui protestent contre l'augmentation des frais de scolarité.

D'ici six ans, les augmentations prévues dans le dernier budget porteront le coût d'une année d'études universitaires à plus de 4500 \$. « Cette hausse fera en sorte que la prochaine génération aura le fardeau financier relié aux études le

plus important depuis les années 60 alors que les problèmes du programme de prêts et bourses sont criants », a déclaré le président de la FTQ, Michel Arsenault.

Étudiants et travailleurs seront affectés

En plus des étudiants, cette nouvelle hausse des frais de scolarité touchera directement les travailleurs de la classe moyenne et affectera leur capacité de venir en aide à leurs enfants qui souhaitent poursuivre leurs études.

Comme le faisait remarquer Michel Arsenault, « Par cette mesure, c'est toute la société québécoise qui sera perdante en se privant de nouveaux diplômés. Ce n'est pas un hasard si c'est au Québec où l'on retrouve la plus forte participation de la classe moyenne aux études en médecine. Ma génération a bénéficié de bas frais de scolarité pour s'émanciper



et accéder à des postes importants, il faut laisser cette chance aux jeunes, peu importe la grosseur du portefeuille ».

Manifestation significative

Premier coup de semonce des étudiants, la manifestation qui s'est déroulée à Montréal le 10 novembre dernier a réuni, malgré le froid et le mauvais temps, quelque 30 000 étudiants venus de partout au Québec. Une importante délégation de syndicats affiliés à la FTQ s'est jointe à la manifestation pour dénoncer la hausse de 1625 \$ des frais de scolarité décrétée par le gouvernement Charest.

Il y a de quoi s'inquiéter des conséquences de cette hausse draconienne sur l'accessibilité aux études pour les enfants issus de la classe moyenne et les moins nantis.

D'autres actions sont d'ailleurs à prévoir au cours des prochains mois, si le gouvernement ne met pas de l'eau dans son vin!



Complexe sportif Claude-Robillard

Vidéosurveillance : sécurité ou contrôle ?



Guy Leclerc, délégué syndical au SFMM (SCFP) et secrétaire du comité des horaires atypiques



aviez-vous qu'il y a plus de 80 caméras de vidéosurveillance installées au Complexe sportif Claude-Robillard (CSCR)?

Avouons que, tant pour les citoyens qui fréquentent le CSCR que pour les travailleurs qui y œuvrent, cela est de nature à susciter la réflexion et pose un certain nombre de questions.

Quand les organismes publics surveillent le public !

L'utilisation de la vidéosurveillance par des organismes publics ou entreprises d'état n'est pas un phénomène nouveau, de fait on utilise cette méthode depuis

1975. Selon le *Bilan de la consultation publique sur l'utilisation de caméra de surveillance par des organismes publics dans les lieux publics*

– Document produit en avril 2004 par M^e Michel Laporte, Commissaire à la commission d'accès à l'information du Québec, l'utilisation de la vidéosurveillance, lorsque le but visé touche particulièrement la sécurité publique, la défense et la sûreté de l'État, est généralement bien acceptée. Toutefois, il doit s'agir d'un risque réel, concret et important.

Les deux principaux motifs justifiant l'utilisation de la vidéosurveillance sont la prévention du crime et le sentiment d'insécurité manifesté par la population.

Un peu d'histoire

Comme mentionné précédemment, l'utilisation des caméras de vidéosurveillance dans les établissements et lieux publics a débuté en 1975. À l'époque, les établissements dirigés par la Société des alcools du Québec (SAQ) étaient déjà munis de caméras. Les premières caméras de gestion de la circulation font ensuite leur apparition aux tunnels Louis-Hippolyte-La Fontaine en 1967, Ville-Marie en 1974 et Viger en 1986.

Les caméras de surveillance sont utilisées depuis plus de cinq ans par la grande majorité des organismes publics ayant participé au sondage de la Commission au mois de janvier 2003. Les lieux ciblés sont les stationnements, les garages, les routes et tunnels, les postes de police, les portes d'entrée d'édifices, les puits d'escalier, les corridors, les sorties de secours, les salles

d'attente ou d'entrevue et les salles de classe et de laboratoire.



Une réponse au sentiment d'insécurité

La vidéosurveillance est devenue une réalité qui s'est amplifiée à la suite des événements survenus le 11 septembre 2001 à New-York. L'usage de la vidéosurveillance est davantage une réponse des autorités publiques face au sentiment d'insécurité manifesté par une personne ou un groupe de personnes qu'un outil pour enrayer la criminalité.

Les plus récentes données de Statistique Canada montrent, selon la Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec (FTQ), que le taux de criminalité global au Canada a suivi une tendance à la baisse depuis 1990 et avoisinait, en 2002, le taux enregistré en 1979. La FTQ s'étonne fort justement qu'alors que stagne le taux de criminalité, la perception d'insécurité qui anime la population augmente!

De fait, on assiste de nos jours à l'instauration d'une vidéosurveillance de nature préventive, notamment en France, aux États-Unis ou en Angleterre, qui est utilisée afin de répondre à ce sentiment d'insécurité. Mais est-ce pour autant justifié?

Peu de résultats

Aux États-Unis, note l'*Association sur l'accès et la protection de l'information* (AAPI), les données montrent que la prolifération de systèmes de surveillance électroniques n'a pas entraîné de diminution du taux de criminalité, de même, le nombre de fusillades dans les écoles n'a pas diminué, pas plus que le nombre d'incidents imputables à la rage au volant par exemple.

Les autorités reconnaissent que la vidéosurveillance n'aurait pu prévenir les attentats terroristes à Oklahoma City ou au World Trade Center. Plus près de nous, la surveillance vidéo effectuée lors du Sommet des Amériques à Québec en 2001 n'a pas eu pour effet de diminuer les actes de vandalisme et les débordements.

De fait, un peu partout les résultats sont peu probants. Ainsi, en Écosse, la vidéosurveillance n'a pas réduit le nombre de crimes, ni la peur d'être victime de crimes, malgré la promesse des autorités de la ville de Glasgow d'apporter un changement drastique visant à offrir une meilleure qualité de vie à ses citoyens.

Uniformisation et contrôle

La vidéosurveillance peut imposer aux gens, d'une façon subtile, une manière d'agir uniforme, socialement acceptable, augmentant le pouvoir des personnes observant les individus. Il est démontré que les personnes se sachant surveillées se mettront à changer leurs habitudes de lecture, leur façon de se vêtir ou d'être vues avec certaines personnes.

Les caméras qui, initialement, devaient servir à renforcer la sécurité peuvent, de façon concrète, devenir un outil de contrôle de la société. La vidéosurveillance peut donc avoir un effet paralysant, selon l'étude *Surveillance par caméra vidéo des lieux de travail : Compatibilité avec la charte* (Cat.2.178.1), document adopté le 17 août 1995 lors d'une séance de la commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ).

Des conclusions à méditer

En terminant, je vous invite à lire et à réfléchir aux conclusions de l'étude précitée : *«Il apparaît donc assez constant dans la jurisprudence et dans la doctrine que la surveillance par caméra vidéo de travailleurs est considérée, en principe, comme une violation du droit à des conditions de travail justes et raisonnables, droit reconnu à l'article 46 de la Charte. Toutefois, lorsque des motifs sérieux existent, l'employeur peut avoir recours à ce mode de surveillance pour mettre un terme aux agissements qui lui sont nuisibles.*

En ce qui a trait au droit au respect de la vie privée ou du droit à

la sauvegarde de l'honneur, de la réputation ou de la dignité des travailleurs, droits reconnus à toute personne aux articles 4 et 5 de la Charte, ils ne sont pas, sauf exception, mis en péril par le recours à une telle surveillance électronique.

Quant à la surveillance vidéo des cabinets de toilettes, il serait clair, compte tenu de la jurisprudence et de la doctrine sur la surveillance vidéo, qu'elle comporte des atteintes non seulement au droit à des conditions de travail justes et raisonnables, mais également des atteintes au droit au respect de la vie privée et au droit à la dignité des travailleurs.»

1. www.cai.gouv.qc.ca/o6_documentation/o1_pdf/bilan.pdf

2. www2.cdpcj.qc.ca/publications/Documents/camera.pdf

«Big Brother is watching you !»

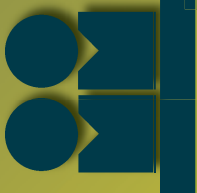


Vous êtes **VICTIME** d'un accident de travail, d'une maladie professionnelle ou d'une lésion psychologique en lien avec le travail ?

Avant de débuter vos démarches auprès de l'employeur ou de la CSST, informez-vous !

Contactez l'agente en réparation santé et sécurité du travail du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal
Josée Lacroix 514 842-9463 poste 247

Vous éviterez ainsi de vous retrouver sans le sou ou aux prises avec les dédales de la bureaucratie.
Cette assistance est prévue à l'article 279 de la Loi des accidents du travail et des maladies professionnelles.



Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP)

SCFP
Syndicat canadien de la fonction publique

Novembre 2011

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
6	7	8	9	8	4	5
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Janvier

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Février

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

Mars

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

2

Décembre 2011

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
4	5	6	7	8	2	3
11	12	13	14	15	9	10
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Avril

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Mai

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
6	7	1	2	3	4	5
13	14	8	9	10	11	12
20	21	15	16	17	18	19
27	28	29	30	31	25	26

Juin

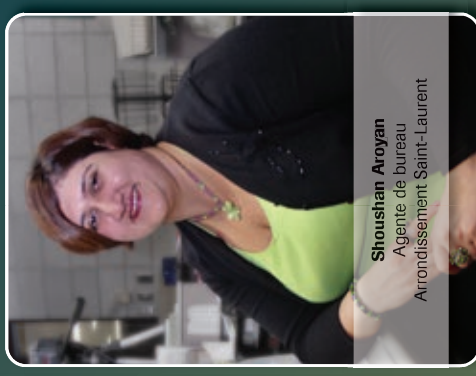
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

1

NOS SERVICES PUBLICS
L'excellence profite
aux citoyens



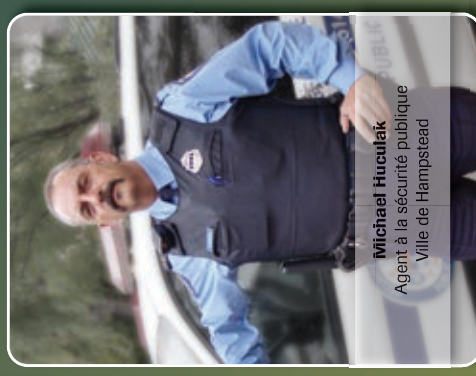
Simon Gignac
Agent technique en photogrammétrie
Service du développement et des opérations



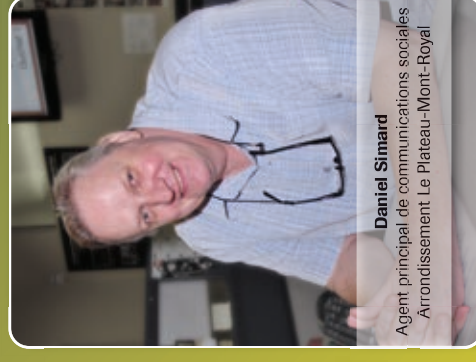
Shoushan Aroyan
Agente de bureau
Arrondissement Saint-Laurent



Manon Fortier
Agente de bureau
CLE Ahumtsic



Michael Huculak
Agent à la sécurité publique
Ville de Hampstead



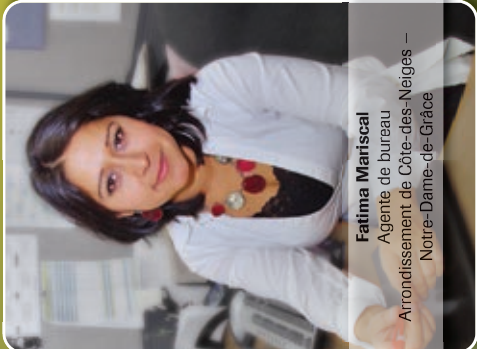
Daniel Simard
Agent principal de communications sociales
Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal



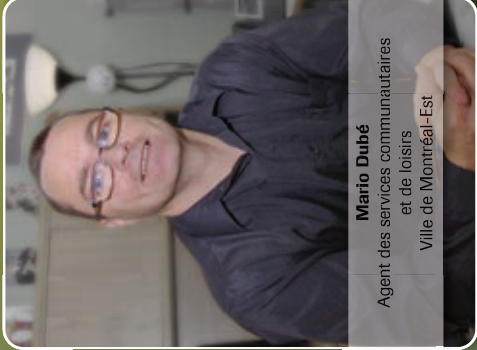
Anouchka Maillette
Inspectrice des bâtiments
Arrondissement de Côte-des-Neiges
Notre-Dame-de-Grâce

Juillet

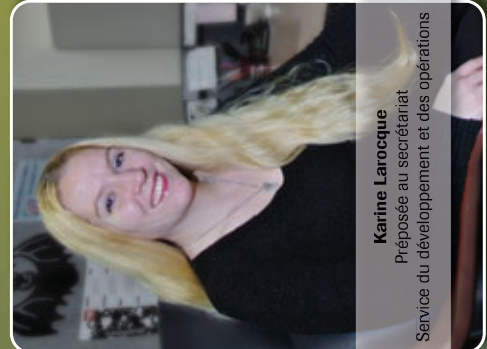
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				



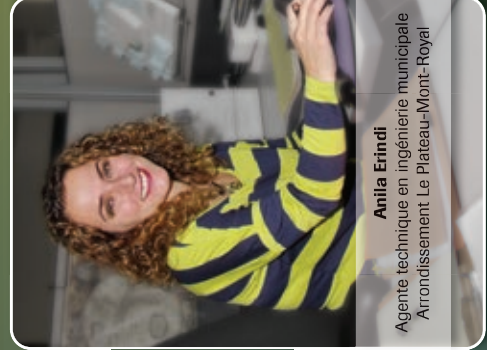
Fatima Mariscal
 Agente de bureau
 Arrondissement de Côte-des-Neiges —
 Notre-Dame-de-Grâce



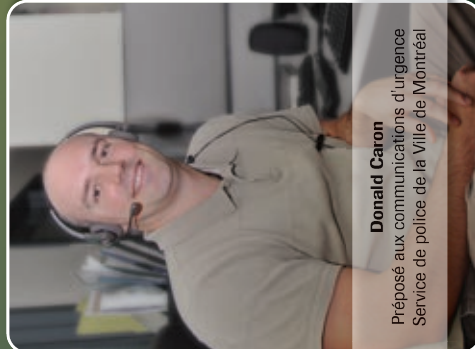
Mario Dubé
 Agent des services communautaires
 Ville de Montréal-Est



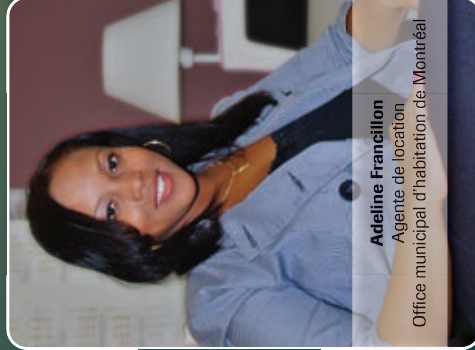
Karine Larocque
 Préposée au secrétariat
 Service du développement et des opérations



Anila Etindi
 Agente technique en ingénierie municipale
 Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal



Donald Caron
 Préposé aux communications d'urgence
 Service de police de la Ville de Montréal



Adeline Francillon
 Agente de location
 Office municipal d'habitation de Montréal

Octobre

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Novembre

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				\$	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Décembre

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24/31	25	26	27	28	29

Août

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Septembre

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24	25	26	27	28	29

Janvier 2013

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

8 juin : Tournoi de golf
 1^{er} décembre : Fête des enfants
 8 mars : Journée internationale des femmes
 28 avril : Journée de commémoration des travailleurs et des travailleurs victimes d'accidents du travail
 1^{er} mai : Journée internationale des travailleuses et des travailleurs
 6 décembre : Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes
 27 et 28 décembre : Congés chômés et payés pour les Coils blancs de Montréal et de certaines autres villes - vérifiez votre convention collective
 15 décembre : Date limite pour les employeurs concernés afin d'informer le Coi blanc tenu de travailler les 27 et 28 décembre

SFMM..... 514 842-9463
 SFMMI télécopieur 514 842-3663
 FSMA 514 842-2442
 PAM 514 842-4639
 SCFP-Québec..... 514 842-9463, # 243 et 225
 CPSM 514 384-3661
 FTQ www.ftq.qc.ca
 Fonds de Solidarité..... 514 383-8000
 CRFQMM www.fqf.qc.ca
 Burrows, courtier d'assurances..... 514 383-8883
 Caisse Desjardins du Réseau municipal..... 514 905-SFMMI
 • 2600, boul. Saint-Joseph Est 514 526-4971
 • 8457, rue Papineau 514 274-3325
 www.desjardinsmunicipal.com

Fevrier 2013

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
						1
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

Prix des communications du SFCP

Le ColBlanc et le nouveau site Web couronnés !

Jean-René Usclat, agent d'information au SFMM (SCFP)



Parce que de bonnes communications à tous les niveaux sont indispensables à la solidarité et à la force de toute organisation syndicale et pour reconnaître le talent et l'excellence du travail accompli par les militants communicateurs des sections locales affiliées, le SFCP remet chaque deux ans les prix des communications, lors de son congrès national qui s'est tenu cette année à Vancouver du 30 octobre au 4 novembre dernier.

La qualité du ColBlanc à nouveau soulignée

C'est évidemment avec beaucoup de fierté que les membres du comité du journal et l'équipe des communications ont accueilli la nouvelle, d'autant qu'il y avait, semble-t-il, plus de concurrents que jamais cette année.

Cela met en lumière le bon travail accompli par toute l'équipe du ColBlanc et démontre à nouveau la constante qualité de notre journal puisque c'est la 6^e fois qu'il reçoit les grands honneurs, en plus d'avoir reçu des mentions à quelques reprises.



Bravo et félicitations à Gérald Brosseau, le responsable du comité, à Claude Duval, à Maryse Chrétien, Benoît Méthot, aux agents d'information, Michèle Blais et l'auteur de ces lignes, ainsi qu'à tous les précieux collaborateurs du journal. Merci et bravo également à Marcel Huot, infographiste et conseiller en arts graphiques aux Ateliers Québécois Offset 1998 inc., qui, depuis de nombreuses années, contribue par son talent, son expérience, sa disponibilité et sa grande patience au succès de notre journal.

Nouveau site, nouveaux prix !

Si le SFMM est un habitué du prix des communications catégorie bulletins, les prix du meilleur site et meilleur contenu, attribués au site Web de notre Syndicat représentent une heureuse surprise puisque le site fut lancé tout juste avant la fin de la période de dépôt des candidatures pour les prix.

Pour la petite histoire, rappelons que l'un des objectifs fixés par l'Équipe syndicale au début du présent mandat consistait à intégrer davantage les nouvelles technologies de l'information dans le but d'accroître l'efficacité de nos communications. L'un des outils privilégiés pour atteindre cet objectif était la mise en ligne d'un tout nouveau site Web.



Mario Sabourin, vice-président du SFMM félicité par Paul Moist, président du SFCP national.

Lancé en version prototype lors du conseil de direction du 7 juin, jour anniversaire de la fondation de notre Syndicat en 1920, le site a officiellement été mis en ligne le 21 juin dernier. Depuis l'équipe de l'information et le personnel du SFMM travaillent à l'enrichir, à le faire vivre et à le développer, il est stimulant de constater que les efforts de tous ceux qui ont participé à la conception du site aient été soulignés, trouvant écho jusqu'au Rocheuses!



Bravo et félicitations aux membres du «comité du site Web», Michèle Blais, agente d'information, France Valour, directrice des opérations au SFMM, et moi-même, auxquels se sont adjoints Gérald Brosseau, délégué syndical au SFMM, ainsi que Jacques Belley et Geneviève Robin, tous deux membres du personnel de notre syndicat.

Merci aussi à tous les intervenants de la firme Turbulent qui, avec talent et professionnalisme, ont contribué à cette belle réalisation. Merci plus particulièrement à Marc Beaudet, président de Turbulent et Marlène Parisot, chargée de projet. Merci également à Jean-François Poulin, stratège et architecte d'information, ainsi qu'à Marie-Anne Campeau Duplessis, infographiste.

Les gagnants des prix des communications 2011 du SFCP

Bulletins en français

- Moins de 300 membres : AUCUN GAGNANT
- Entre 300 et 1000 membres : section locale 2960 (Montréal), *Action-Info*, Felix Béland, Sylvain Lemieux
- Entre 1000 et 3000 membres : section locale 2815 (Montréal), *Le Signal*, Jacques Denommé
- Plus de 3000 membres : section locale 429 (Montréal), *ColBlanc*, Gérald Brosseau

Bulletins en anglais

- Moins de 300 membres : section locale 556 (Courtenay), *CUPE Connector*, Cheryl Sellers et Greg Berube
- Entre 300 et 1000 membres : section locale 2081 (Victoria), *The Pressure Point*, Sukhie Bangarh
- Entre 1000 et 3000 membres : section locale 3909 (Winnipeg), *The Spark!*, Brian Latour et George Buri
- Plus de 3000 membres : *Co-gagnants* : Syndicat des employés d'hôpitaux (Burnaby), *Guardian*, Patty Gibson/ CUPE B.C. (Burnaby), *Public Employee*, Daniel Gawthrop

Sites Web français

- Meilleur contenu / Meilleur site : section locale 429 (Montréal), www.sfm429.qc.ca, Jean-René Usclat et Michèle Blais
- Meilleure conception : section locale 1294 – SEUQAM (Montréal), www.seuqam.org, Chantal Bourgeois

Sites Web anglais

- Meilleur contenu : section locale 3902 (Toronto), www.cupe3902.org, Mike Skinner et Wayne Dealy
- Meilleure conception : section locale 79 (Toronto), www.cupelocal79.org, Tor Sandberg
- Meilleur site : Syndicat des employés d'hôpitaux (Burnaby), www.HEU.org, Sharon Neufeld

Photos

- Meilleure photo : *Co-gagnants* : Rick Bujold, section locale 301 (Montréal) / Jonny Sopotiuik, section locale 3909 (Winnipeg)



Les gagnants !



Campagne Centraide

En dessous, on est tous pareils

Sylvie Beauchamp, déléguée syndicale et secrétaire du comité des délégués sociaux, en collaboration avec Jean-René Usclat, agent d'information, tous deux du SFMM (SCFP)



'est sous ce thème et avec l'objectif ambitieux de recueillir 59 millions \$ en dons d'ici le 15 décembre que Centraide du Grand

Montréal a lancé sa campagne 2011, le 23 septembre dernier lors de la *Marche des 1000 parapluies*, à laquelle participait une délégation de notre Syndicat. Rappelons que l'an dernier ce sont quelque 54 millions \$ qui avaient été amassés.

Malgré ce grand succès, la présidente et directrice générale de l'organisme, Michèle Thibodeau-DeGuire, affirme que les besoins sont nettement supérieurs à ce que les dons recueillis permettent de combler.

Les coprésidents de la campagne de souscription 2011 de Centraide du Grand Montréal étaient Pierre Beaudoin, président et chef de la direction de Bombardier, et Heather Munroe-Blum, principale et vice-chancelière de l'Université McGill.

Pour combattre pauvreté et exclusion

Les allocations distribuées par Centraide servent à soutenir des organismes et des projets qui viennent en aide aux familles, qui combattent l'exclusion et facilitent l'intégration des personnes marginales ou exclues, qui redonnent à chacun des lieux d'appartenance ou qui aident les communautés à agir. Au total, Centraide vient en aide à près d'un demi-million de personnes démunies de la grande région de Montréal. Les sommes amassées sont distribuées de la façon suivante : 88 % vont directement aux organismes, aux projets et aux services à la communauté et 12 % sont consacrés aux frais de campagne, de communication et d'administration.



Tous pareils face au dénuement !

Vous avez sûrement pu voir les publicités produites pour la campagne 2011 où, sous le thème *En dessous on est tous pareils*, 17 personnalités et artistes ont accepté de se mettre en situation de vulnérabilité et de se dénuder pour la cause des personnes démunies. Les Isabelle Boulay, Caroline Dhavernas, Boom Desjardins, Mitsou et Abeille Gélinas, Patrice L'Écuyer, Laurence Leboeuf, Luc Picard, Joannie Rochette, Guylaine Tremblay, Jean-Nicolas Verreault, Annie Villeneuve et les membres du groupe Simple Plan (Pierre Bouvier, Chuck Comeau, David Desrosiers, Sébastien Lefebvre et Jeff Stinco) n'ont pas hésité à s'engager de façon exceptionnelle pour aider.

Le thème nous rappelle que nul n'est à l'abri de vivre, au cours de sa vie, des moments difficiles et que face au dénuement nous sommes tous les mêmes. De plus, comme souligné Michèle Thibodeau-DeGuire, présidente et directrice générale de Centraide du Grand Montréal. «*Cette campagne met de l'avant l'importance de s'unir pour*

combattre la pauvreté, car chacun peut s'engager contre ce problème qui affecte notre société. Au Québec, une personne sur huit vit dans la pauvreté. Dans le Grand Montréal, un enfant sur six vit et grandit dans une famille pauvre. La pauvreté hypothèque les chances de s'assurer un avenir meilleur. Les organismes que nous soutenons aident ces personnes en difficulté.»

De nombreuses activités

En compagnie de l'équipe des délégués sociaux formée de Stéphane Armstrong, délégué syndical, Patrick Dubois et Richard McLaughlin, directeurs syndicaux, nous avons eu l'opportunité, du 3 octobre au 4 novembre dernier, de venir rencontrer bon nombre d'entre vous, en plus de participer à des activités de financement, des rencontres de sensibilisation ou encore des conférences. Merci pour votre engagement et votre grande générosité. Merci à toute l'équipe pour le travail accompli et l'engagement jamais démenti!

Merci également à Josée Ayotte, Simon Allaire-Vigeant, Natalie Blanchard, Johanne Coté, Marie-Ève Desbiens, Mélissa Gutières, Mélanie Joyal, Patrick Labrie, Claude Lavallée, Gisèle Laverdière, Carole Leclair, Josée Légaré et Julie Lemay. Merci à tous les souscripteurs ainsi qu'aux gestionnaires qui s'impliquent dans la campagne, Pierre Gélineau, Marc Prévost, Sylvain Sauvageau, et Lise Beaugard.

Un grand MERCI également à Monique Côté, présidente de notre Syndicat, à Camée Aubut, France Dubois et André Dollo qui croient à Centraide et le démontrent année après année.

Au moment d'écrire ces lignes, nous ne connaissons pas les résultats de la collecte de fonds, cependant l'accueil que nous avons reçu partout où nous sommes allés nous permet de croire que la campagne Centraide 2011 sera encore un franc succès.

Campagne Centraide au «429»

Comme c'est maintenant la tradition, des activités «Centraide» ont aussi été tenues au 429, rue de La Gauchetière Est. Les employés ainsi que l'Équipe syndicale du SFMM ont pu participer à un encan, un diner spaghetti et à une «vente-concours» de desserts, le tout orchestré et organisé par France Dubois et Camée Aubut; coresponsables du PAM, sans oublier André Dollo, secrétaire général de notre Syndicat, à qui nous réitérons nos remerciements pour leur implication. Ces activités ont permis d'amasser la somme de 1243,49 \$ à laquelle s'ajoutent les dons par déductions à la source, pour un grand total de 5844,49 \$

En notre nom et celui de CENTRAIDE, nous vous remercions de votre grande générosité et vous donnons rendez-vous l'an prochain.

Des mots qui font suer !

Au privé... et en anglais svp !



'autre jour, alors que j'écoutais la radio, j'y ai entendu un haut représentant de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) affirmer, en substance,

que plusieurs compagnies étaient vivement intéressées à investir dans des projets de transport en commun et qu'il ne fallait surtout pas se priver de ces nouvelles sources de financement. Il citait comme exemples le pont de l'autoroute 25 (aller demander aux gens de Terrebonne ce qu'ils en pensent!) ainsi que le futur pont Champlain qui, selon lui et bien d'autres, sera payant (ça sent le péage à plein nez!).

Non mais! Qu'est-ce qu'il veut exactement? Vendre au secteur privé les infrastructures et les nouveaux transports en commun? De

nouvelles lignes de métro à tout prix? Pourquoi ne pas plutôt rendre des services à la population en assumant ses responsabilités?

Le privé à soif d'investir, mais pourquoi? Poser la question c'est y répondre. Pour faire encore plus de profit et engranger encore plus de dividendes et d'argent «*oif course!*» Ce n'est sûrement pas pour nos beaux yeux, pas plus que pour notre bien-être. D'ailleurs, aux compagnies privées

qui souhaitent notre bien, je dis qu'au lieu de nous le spolier, elles devraient se contenter de payer leur juste part d'impôts et de taxes, sans demander, en plus des subventions en échange dont elles se servent pour «acheter» les services publics. Et nos bons administrateurs «néo libéralisés» participent à la manœuvre et en redemandent!

«Speak white !»

Maintenant, en vrac, je vous livre quelques autres mots qui m'ont fait suer. Comme ce «*In*

Les plus jeunes
arborent un carré rouge
pour tenter d'assurer
leur avenir pendant que
les plus âgés portent
une fleur rouge en
souvenir de ceux qui
n'ont pas eu d'avenir.

english please!» entendu dans plusieurs magasins du centre-ville. Précisons que je ne me trouvais pas là en tant que consommateur mais bien pour mon travail, comme représentant de la ville de Montréal. Au train ou Montréal s'anglicise, il nous faudra bientôt prévoir une clause dans nos conventions collectives qui, s'appuyant sur la loi 101, fasse en sorte que nous puissions travailler dans notre langue, qui, je le mentionne au passage, est la langue officielle du travail au Québec!

Dans le même ordre d'idée, le «*Votre croute? Thin ou cheese?*» entendu dans une pizzeria de Paris. Éberlué, je n'ai toutefois émis aucun commentaire, non que l'envie me manquait, mais parce qu'il faisait trop chaud! Heureuse période des fêtes à tous nos lecteurs!



Gérald Brosseau, délégué syndical au SFMM (SCFP) et responsable du comité du journal

SECTEUR MUNICIPAL

PAPINEAUVILLE

Les employés municipaux rejoignent les rangs du SCFP-Québec

La vingtaine d'employés cols blancs et cols bleus de la municipalité de Papineauville ont décidé de se solidariser et de se prendre en main en joignant les rangs du SCFP afin de protéger leurs droits. Depuis l'élection de Gilles Clément, à titre de maire de Papineauville, et la mise en place du nouveau conseil municipal, en novembre 2009, rien ne va plus dans les relations de travail de cette petite municipalité de la région de l'Outaouais.

Outre un manque flagrant de respect envers les travailleurs, c'est le congédiement d'un employé qui comptait plus de 30 années de loyaux services pour cette municipalité qui a été l'élément décisif. Les employés se disent préoccupés par la façon dont ce maire gère les affaires municipales et veulent aussi sensibiliser les citoyens aux conséquences d'une telle administration.

Bienvenue au SCFP-Québec !

Les employés des municipalités de Montebello et de Duhamel situées dans la région de l'Outaouais, ont opté pour le SCFP-Québec précédant ceux de Papineauville dans les rangs de notre syndicat.

LORRAINVILLE

Une première convention collective

Les cinq employés de cette petite ville de la MRC du Témiscamingue, représentés par la

section locale 5012 du SCFP, ont réussi à s'entendre avec leur employeur et ont voté à l'unanimité, le 10 novembre dernier, en faveur de l'entente de principe intervenue entre leur syndicat et l'employeur.

D'une durée de trois ans, cette première convention collective prévoit des hausses salariales totalisant 9,5 %. Un REÉR collectif, l'octroi de sept congés de maladie avec solde, la mise en place d'un régime d'assurances collectives dont les coûts sont répartis à raison de 60 % pour l'employeur et 40 % pour les employés figurent aussi à la liste des gains syndicaux.

MRC MANICOUAGAN ET AÉROPORT DE BAIE-COMEAU

Grève de 24 heures

Le 22 novembre dernier, les 18 travailleurs de la MRC Manicouagan qui regroupe les municipalités urbaines et rurales de Chutes-aux-Outardes, Ragueneau, Pointe-Lebel, Baie-Comeau, Godbout, Franquelin, Baie-Trinité et Pointe-aux-Outardes et qui est aussi propriétaire de l'Aéroport de Baie-Comeau, ont déclenché une grève générale d'une durée de 24 heures pour dénoncer publiquement l'entêtement de l'employeur à ne pas vouloir négocier.

Sans contrat de travail depuis juin 2010, c'est en février 2011 que les syndiqués ont voté en faveur du mandat de grève. Au cœur du litige figurent les questions salariales. Alors que les hausses salariales des cadres étaient de 3,5 % par année depuis 2009, et ce pour quatre ans, la dernière offre patronale soumise aux syndiqués n'était que de 1,8 % en moyenne... sur cinq ans!

Cette grève met ainsi fin à plus de 28 ans sans aucune journée perdue en raison d'un conflit de travail.

ROUYN-NORANDA

Les Cols blancs s'entendent avec la Ville

Le 26 octobre dernier, les 70 employés du soutien administratif représentés par la section locale 4483 du SCFP ont paraphé leur nouvelle convention collective. C'est dans une proportion de 72 % qu'ils se sont prononcés, le 12 septembre dernier, en faveur de l'entente de principe intervenue après 22 mois de négociation.

Couvrant la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2015, la nouvelle convention collective prévoit une hausse salariale de 2,7 % par année, la bonification des vacances, l'amélioration des primes de départ à la retraite et l'augmentation des heures de libérations syndicales. Ajoutons à cette liste des gains syndicaux, deux articles dont un qui favorise la conciliation travail-vie et l'autre relatif à une prime à la pénurie de main-d'œuvre, applicable aux emplois où le recrutement s'avère ardu.

SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI

La recommandation du conciliateur est acceptée

Réunis en assemblée, le 17 octobre dernier, les membres de la section locale 1142 du SCFP-Québec, ont voté dans une proportion de 80 % en faveur de la recommandation finale du conciliateur nommé au dossier, se dotant ainsi d'une toute première convention collective.

Avec l'entrée en vigueur de ce tout nouveau

contrat de travail, les dix travailleurs municipaux ont obtenu des conditions de travail se situant, tant au niveau normatif que salarial, dans la moyenne des municipalités comparables tout en respectant la capacité de payer de l'employeur.

BERTHIERVILLE

Les employés municipaux signent pour sept ans !

Les 18 Cols blancs et Cols bleus de la section locale 4676 du SCFP se sont entendus avec leur employeur et ont paraphé, le 18 novembre dernier, les textes d'un tout nouveau contrat de travail en vigueur de 2010 à 2016.

C'est dans une proportion de 83,3 % qu'ils ont voté en faveur de l'entente qui prévoit des hausses salariales de 2 % pour les années 2010 et 2011 et de 2,75 % pour les cinq années subséquentes ainsi que l'indexation des primes. Cette entente permet aux deux parties de se tourner vers l'avenir tout en travaillant pour le mieux-être des citoyens de Berthierville, ville de Lanaudière qui a vu naître nul autre que le pilote automobile, Jacques Villeneuve.

Félicitations à Mario Lamontagne, conseiller syndical SCFP, qui a piloté avec brio ce dossier, tout en voyant aux intérêts de nos membres puisque la direction du SCFP-Québec l'a également affecté auprès de notre Syndicat, à raison de deux jours semaine étant donné l'ampleur des dossiers à traiter au SFMM.

Source : www.scfp.qc.ca, octobre et novembre 2011

L'état de santé des Montréalais

Les riches en meilleure santé que les pauvres



Quelles sont les conséquences des inégalités en santé? Selon l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (ASSSM), ces

inégalités se traduisent par des écarts dans le poids des bébés à la naissance, les taux d'incidence et de prévalence des maladies et les risques de mortalité qui leur sont associés.

Elles peuvent faire varier l'espérance de vie des individus de plusieurs années.

Selon le nouveau rapport publié par le directeur de la santé publique de l'ASSSM, alors que l'espérance de vie des Montréalais a augmenté constamment au cours des récentes décennies, on constate cependant, que les personnes aisées demeurent nettement avantagées. Ainsi, près de six années séparent encore l'espérance de vie

«La pauvreté, ce n'est pas payant pour personne, même pas pour les riches, car on paie pour les conséquences de toute façon»

— Dr Richard Lessard, directeur de la santé publique de l'ASSSM

des hommes pauvres de celle des hommes riches! Voilà une des conclusions du rapport.

On meurt plus jeune quand on est pauvre

En parcourant le document, on y apprend aussi qu'en près de 20 ans, les taux de mortalité ont diminué de 23 % pour l'ensemble des causes. Parallèlement, on constate que

les taux de décès selon les catégories socioéconomiques augmentent au fur et à mesure que le revenu baisse. Dans les cas de cancer du poumon, de suicide, de problèmes associés à l'alcool et de maladies de l'appareil respiratoire, les écarts dans les taux de mortalité sont particulièrement prononcés entre les riches et les pauvres.

On enregistre le même effet en matière de mortalité infantile. Alors que la diminution de la mortalité infantile constitue l'un des grands progrès du domaine de la santé dans les pays occidentaux depuis le début du 20^e siècle, le taux de mortalité infantile

demeure plus élevé dans les catégories inférieures de revenu.

Les coûts de la pauvreté plus élevés que l'aide sociale

Une famille qui vit de l'aide sociale reçoit environ 22 000 \$ par année. Pour subvenir à ses besoins, cette famille aurait besoin de 6000 \$ de plus. Santé publique questionne le fait que lorsque les gens manquent d'argent, ils sont en moins bonne santé et éprouvent davantage de problèmes avec la justice, alors pourquoi ne pas hausser l'aide sociale?

L'idée soulevée par l'organisme s'inscrit dans une politique préventive qui sous-entend que, si l'argent est investi au départ,

on évite par la suite les coûts occasionnés par la pauvreté, soit dans les prisons, dans les soins de santé ou pour tout autres choses.

Malgré qu'il existe de bonnes politiques publiques au Québec, l'organisme montréalais a tout de même jugé nécessaire de formuler, à l'intention des trois paliers de gouvernements, dix recommandations. Outre celle

d'augmenter l'aide sociale, on retient celle de maintenir et développer le système public de soins de santé, de développer les services et les moyens adaptés pour mieux intégrer les immigrants, et de s'assurer de la salubrité et de l'accessibilité des logements.

Pour consulter le rapport :

www.dsp.santemontreal.qc.ca/media



Nos achats de cadeaux de Noël Penser vert, penser Terre !



ans le cadre de la 20^e Journée sans achats qui a lieu chaque année avant Noël, soit le dernier vendredi de novembre, pour contrer l'excès de consommation, la commentatrice sociale et

auteure montréalaise, Naomi Klein, a soutenu que l'une des choses que nous pouvons faire pour aider la Terre c'est de «mettre fin au culte du magasinage».

Se basant sur de nombreuses recherches économiques révélant un conflit entre la croissance économique et une saine politique climatique, l'auteure de *No logo* (2001) et de *La stratégie du choc* (2008) a déclaré qu'on ne peut pas tout avoir, soit continuer de promouvoir une société obnubilée par la croissance économique tout en réduisant les gaz à effet de serre afin de ralentir le réchauffement planétaire. «La solution à la crise écologique, qui est due à la surconsommation de ressources naturelles, passe non seulement par l'amélioration de l'efficacité de nos économies, mais aussi par la réduction de la



quantité de choses matérielles que nous produisons et consommons», poursuit-elle.

Madame Klein croit que le secteur public, parce qu'il n'est pas mû par le profit, doit jouer un rôle de premier plan dans la création d'une nouvelle économie durable générant moins de conséquences pour l'environnement.

Pourquoi ne pas simplifier Noël ?

Rien acheter pendant toute une journée, voilà une façon de nous opposer au *Black Friday* qui marque la ruée des achats de Noël chez nos voisins américains, tout en constituant une première étape en vue de réduire notre matérialisme. Et pourquoi pas poursuivre sur cette lancée en offrant à nos proches, pour Noël, autres choses que des biens de consommation de courte durée de vie, fabriqués au bout du monde, gaspillant ainsi des ressources, de l'énergie et augmentant l'émission de gaz à effet de serre?

Pourquoi Noël, cette année, ne signifierait-il pas autre chose que la célébration à outrance de la consommation? Puissiez-vous retrouver l'esprit véritable du temps des Fêtes, ralentir votre course folle aux cadeaux, usez de votre imagination et surtout écoutez votre cœur!

D'après le Conseil québécois du commerce de détail, les ménages québécois comptent dépenser en moyenne 673 \$ pour la période des Fêtes cette année.

Source : www.scfp.ca

La santé au Canada 94 % des Canadiens, y compris des conservateurs, préfèrent des solutions publiques plutôt que privées

Voilà ce que révèle un sondage mené par Nanos Research. Les nouveaux résultats de cette enquête démontrent une forte progression du soutien au secteur public de santé à l'échelle du pays, soit une hausse de près de 10 % par rapport à un sondage semblable mené il y a un peu plus d'un an.

«Il y a deux enjeux ici», affirme Nik Nanos, président de Nanos Research. «Premièrement, les soins de santé continuent d'être un enjeu prioritaire national pour les Canadiens. Deuxièmement, juste de l'autre côté de la frontière, peu importe l'affiliation politique ou d'autres données démographiques, le soutien pour les solutions publiques aux soins de santé a augmenté depuis les trois dernières années.»

Ces résultats constituent une bonne nouvelle pour la CCS, une organisation nationale qui milite pour la protection et l'expansion du système de santé public au Canada, et qui considère qu'ils devraient servir de véritable sonnette d'alarme pour le gouvernement Harper.

Cette enquête commandée par la Coalition canadienne de la santé (CCS), a été menée auprès de 1202 Canadiens, entre le 20 et le 24 octobre 2011. Les résultats sont considérés exacts avec une marge d'erreur de 2,8 pour cent, 19 fois sur 20.

Source : www.scfp.ca, 24 novembre 2011

Le Chiffre à retenir 5,1 milliards de dollars US

C'est la somme des revenus de Couche-Tard qui a profité de la hausse des prix de l'essence aux pompes de ses stations-service. Ses revenus ont grimpé de 24 %. Ce qui n'a pourtant pas empêché cette firme québécoise de fermer deux de ses succursales afin de contrer la syndicalisation de ses employés.

Casse-tête

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

- Impossible à accomplir
- Sert à avancer dans l'eau - Toute fête religieuse musulmane
- Partisan de l'orléanisme
- Suivie - Qui fleurit en hiver
- Au sud-ouest d'Inverness - Renvoyés
- Grande société américaine - Premier vigneron de l'humanité - Dieu des Égyptiens
- Volcan de l'Antarctique - Confiance en quelqu'un
- Rivière de Normandie - Petits rongeurs
- Pour égoutter les bouteilles - Charpentes
- Thaïlande - Tiges ligneuses grimpantes
- Boules - Henri II y fit élever un château pour Diane de Poitiers
- Région à l'est de Montréal - Coquilles des mollusques

Verticalement

- Spécialiste d'ingénierie
- Exclamation enfantine - Frappés de stupeur
- Ils ne pensent pas aux autres - Société américaine
- Vin blanc fabriqué dans la province de Cadix - Réprouver
- Père de Sisyphe - Nuancer - Réponse
- Compagnie - À vous - Romains
- Une des neuf muses - Araignée de mer
- Garder à la main - Aussi
- Plantes - Qui a la forme d'un croissant
- Fondations - Outils pour faire des trous
- Disposa des poissons salés par lits - Érucates
- Étoile-d'argent - Cité légendaire bretonne

Source : Aux milliers de mots-croisés - Yves Soucy

Santé publique

La cardiologie environnementale à la rescousse !



Claude Saint-Jarre, membres du SFMM (SCFP) et collaborateur au comité du journal.



ien qu'il soit incomplet (il y manque certaines choses que j'ai apprises récemment), j'ai beaucoup apprécié l'article du 17 novembre, paru dans le journal *La Relève* de Boucherville, qui s'intitule *Développer de saines habitudes de vie afin de lutter contre les maladies chroniques*. J'ai pensé que les lecteurs du *ColBlanc* y verraient un sens.

L'article en question résumait la *Journée montréalaise de santé publique 2011* et deux idées m'ont particulièrement enthousiasmé. Tout d'abord la grande diminution des maladies chroniques associées à l'exercice physique, à la saine alimentation et à la diminution du tabagisme. Puis, parmi plusieurs suggestions adressées aux élus et directeurs généraux des villes par la docteure Jocelyne Savard, directrice de Santé Publique, l'idée de soutenir les jardins communautaires et collectifs a particulièrement attiré mon attention.

Vous me direz que cela, la ville le fait déjà, mais un appui plus grand du public est souhaitable pour assurer sa propre souveraineté alimentaire, d'autant plus que, depuis 2008, avec l'augmentation des prix du pétrole, la demande d'aide alimentaire a enregistré une hausse de 32 % à Montréal. Les nouveaux demandeurs sont principalement des gens qui ont un emploi rémunéré (13 %), des étudiants, des immigrants et des gens du 3^e âge, selon le rapport Bilan Montréal, publié le 16 novembre dernier.

Malheureusement, à mon avis, les banques alimentaires ne sont pas suffisamment orientées vers l'agriculture urbaine, ce qui leur permettrait pourtant, en plus de recevoir les surplus, de produire de la nourriture pour elles-mêmes.



«Il semble que les maladies cardiovasculaires suivent historiquement et géographiquement les taux de pollution par combustibles fossiles.»

François Reeves,
cardiologue

L'apport de l'éco cardiologie

J'ai assisté, le 10 novembre, à L'UQUAM, à une inspirante conférence du cardiologue François Reeves, auteur du récent livre *Planète Cœur – Santé cardiaque et environnement*, publié aux Éditions multimondes et CHU Sainte-Justine. J'ai aussi lu le livre dont j'extrait quelques informations.

Les prescriptions de la *Journée montréalaise* viennent du fait que nous ingérons environ un kilo de nourriture et deux kilos d'eau par jour. Elles sont basées sur le «qui je suis» (le génétique) et sur le «ce que je fais» (l'activité physique). Or, il y a une autre question à considérer, le «je suis où» (Quel air je respire).

En effet, nous incorporons, aussi 20 kg d'air chaque jour. Cet air, non contrôlé, est pollué par les combustibles fossiles dont les fines particules contribuent à bloquer nos artères. Lors des

pics de pollution et de smogs, tout comme lors de vagues de chaleur dans certains îlots de chaleur, cela cause une augmentation de la mortalité et une hausse de 60 % des tachycardies ventriculaires en plus d'augmenter le nombre d'infarctus.

Les conséquences de la pollution

De manière générale, on s'entend pour affirmer que la pollution de l'environnement cause 25 % des maladies cardiovasculaires. Une vaste étude scientifique, intitulée *Six Cities Studies*, a démontré quelles pouvaient être les conséquences dramatiques de la pollution sur la santé cardiaque. À titre d'exemple, mentionnons qu'au Canada, en chiffres, cela représente 9,1 milliards de dollars en coûts de santé et 1,5 millions de journées d'hospitalisation.

Nous savons également que les villes «vertes» et fortement fournies d'arbres et d'espaces verts ont un effet bénéfique sur la santé des habitants, elles sont ainsi cardio protectrices.

Ces préoccupations fondamentales ont amené l'émergence du nouveau modèle cardio environnemental et l'arrivée de nouveaux «médecins de la terre» conscients que la «qualité de vie nécessite le maintien du milieu au lieu de simplement l'assujettir».

Des solutions concrètes

La «prescription verte» de François Reeves s'inscrit dans ce mouvement et propose des solutions concrètes afin de construire un nouvel urbanisme «éco-nomique»



comme la reforestation, la réduction de l'utilisation et de la dépendance aux combustibles fossiles, la célébration de la journée de l'arbre, la participation aux «rendez-vous de l'énergie» et au «défi climat», autant de gestes à poser en ce sens. Car «voir l'énergie avec les yeux du cœur, c'est associer l'air à l'éolien, la terre à la géothermie, l'eau à l'hydroélectricité et le feu au solaire.»

Sur le plan du transport, il serait plus qu'adéquat de créer un système de transport collectif durable électrifié, dont «le MONORAIL à moteur-roue inventé, par le québécois Pierre Couture, serait le fleuron», disait Pierre Langlois, physicien et auteur de «Rouler sans pétrole», lors d'une rencontre tenue en novembre 2010 à notre bibliothèque. François Reeves serait d'accord, je parie.

Il a d'ailleurs conclu en exprimant le désir de voir naître bientôt une «Chaire de cardiologie environnementale» à l'Université de Montréal. Je l'appuie de tout cœur.

Voir l'énergie avec les yeux du cœur, serait aussi selon moi, contribuer à co-crée un système de santé publique post-pétrolier, car 60 % des médicaments ont des composantes reliées aux combustibles fossiles, en tarissement, rappelons-le. Nous avons de 15 à 20 ans pour le faire. Le mouvement mondial des villes en transition qui souhaite s'affranchir graduellement de la dépendance au pétrole, avant qu'il ne nous lâche lui-même, est représenté à Boucherville! Il y a toujours de la place et c'est gratuit!

1. www.bouchervilleentransition.org

LAUT'JOURNAL

Les grands journaux appartiennent à quelques familles multi-millionnaires et sont financés par la publicité d'entreprises multi-milliardaires. Pas étonnant que nos intérêts n'y soient pas défendus!

L'aut'journal est un mensuel progressiste sans but lucratif et sans publicité des grandes entreprises. Depuis sa fondation il y a 22 ans, une équipe de bénévoles y défend nos intérêts.

Lisez les chroniques de Léo-Paul Lauzon, Jean-Claude Germain, Victor-Lévy Beaulieu, Pierre Dubuc et plusieurs autres.

Abonnez-vous! Faites parvenir un chèque de 30 \$ (un an) à L'aut'journal, 3575, boul. Saint-Laurent, bureau 117, Montréal, H2X 2T7

Nom : _____ Organisme : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Code postal : _____ Tél. : _____ Courriel : _____

Pour un point de vue différent de l'actualité, l'Équipe du SFMM (SCFP) encourage ses membres à lire L'aut'journal.

www.l'autjournal.info



À ceux qui prétendent que les syndicats mènent

(texte paru dans le journal **Métro** le 16 septembre 2011)



Léo-Paul Lauzon, professeur au département des sciences comptables et titulaire de la Chaire d'études socio-économiques de l'Université du Québec à Montréal



es milords et leurs milices aiment bien faire accroire au monde que ce sont les syndicats qui mènent au Québec et au Canada, comme dans le cas du titre de cette opinion parue dans Les Affaires

et signée par tous les chefs patronaux : «*Québec doit cesser de céder aux pressions syndicales*» et de cet article publié dans Le Devoir :

«*Seul un gouvernement libéral peut tenir tête aux syndicats, selon Charest*». Et il y a ceux qui les croient dur comme fer. Uniquement à l'aide du cas empirique de l'industrie pétrolière et minière, on va voir qui mène vraiment au pays.

Tiens, lors d'une importante conférence de l'ONU sur le climat à Bali, l'ex-ministre conservateur John Baird était accompagné d'un représentant des pétrolières (La Presse, 11 décembre 2007), soit le président de la transnationale Encana. Pas un syndicaliste ou un écologiste, mais un dirigeant d'entreprise. Voyons donc, tout le monde sait que les PDG ont tous à cœur l'intérêt collectif. Puis, dans Le Devoir du 19 décembre 2009, ce titre : «*Un proche de Prentice [ex-ministre conservateur, maintenant vice-président à la Banque TD] lobbyiste pour Esso*». Un lobbyiste pour défendre les subventions fédérales de plus de 2 G \$ l'an versées aux pauvres pétrolières.

Et aussi : «*Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie : Un dirigeant de l'industrie du charbon [TransAlta] conseillera le gouvernement Harper*» (La Presse, 28 juin 2008). Conseiller Harper pour lui dire que le charbon ne pollue pas, bien évidemment. Seulement au Québec, il y a «*55 lobbyistes pour vanter le gaz de schiste*» (Le Devoir, 30 mars 2011) avec, en tête, le grand manitou Lucien Bouchard qui, faisant preuve de cynisme, comme à son habitude, a prétendu défendre les intérêts des Québécois (Le Devoir, 25 février 2011).

Pas ceux de son employeur, la pétrolière Talisman qui le paie très grassement, mais ceux du peuple québécois. Quelle grandeur d'âme. Un autre ancien politicien recyclé en lobbyiste pour défendre bec et ongles les affairistes. Plus payant que de défendre les chômeurs et les assistés sociaux, n'est-ce pas? Et ça continue. Le Devoir vient de recenser une centaine de lobbyistes au registre québécois dans le seul secteur minier (13 septembre 2011).

Oh, oh, que dire de celle-ci mes amis : «*Climat : 1 570 lobbyistes à l'assaut du fédéral*» (Le Devoir, 5 décembre 2009) et de cette autre : «*Industrie pétrolière et conservateurs : Plus de 1100 rencontres depuis trois ans*» (La Presse, 31, 31 mars 2011).

Ayoye! Les accusateurs des syndicats top puissants peuvent-ils me dire combien les syndicats ont de lobbyistes en permanence à Ottawa et à Québec? Après ça, ils nous disent sans rire : «*L'industrie pétrolière veut équilibrer le débat*» (Le Devoir, 27 juin 2008).

Ben voyons donc! Tout le monde sait que ce sont les syndicats et les écologistes qui mènent et qui oppriment les pétrolières, les minières et le patronat en général. Pour bien faire passer leur message, ils peuvent bien mentir un petit brin comme : «*Sables bitumineux : Publicité mensongère sur l'écologie*» (Journal de Montréal, 14 août 2008) et «*Réchauffement climatique : Un lobby [pétrole et charbon] américain a sciemment menti*» (La Presse, 26 avril 2009). Ils mentent pour notre bien et pour essayer de faire contrepoids aux gros syndicats.

À bien y penser, peut-être que Lucien Bouchard et ses pétrolières, Yvan Loubier

(ancien du Bloc québécois) et ses minières et Guy Chevrette (ex-ministre péquiste) et ses papetières travaillent vraiment pour les Québécois et les Canadiens, comme le signale le titre de cet article de La Presse du 13 mai 2011 : «*Plus d'économie et moins d'environnement, demandent les pétrolières*». En fait, l'environnement et les syndicats, qu'ossé que ça donne? C'est pour ça itou qu'ils demandent moins de syndicats qui les irritent beaucoup. Ça ne fait que nuire à la création de richesse et nous enlise davantage dans l'immobilisme momifian. En tout cas, on ne peut certainement pas les accuser d'être «*cheaps*», comme le signale cet article : «*L'industrie pétrolière finance une réunion ministérielle sur l'énergie*» (Le Devoir, 18 juillet 2011). Comme à leur habitude, les ministres se sont laissés «*financer*» par le privé, geste qui est totalement désintéressé. Voyons donc!

J'espère que vous ne leur prêtez pas des intentions malveillantes. Esprits tordus, va... C'est tout simplement et uniquement de l'altruisme avec un grand «*A*». Pour contrer les regroupements de travailleurs, les affairistes nous ont prévenu : «*Les gens d'affaires vont intervenir davantage face aux riches [sic] syndicats*». Ils ont tenu parole et ne se gênent surtout pas d'intervenir en masse pour le bien commun et pour nous protéger des méchants syndicats. Pouvez-vous gentiment inviter ceux qui colportent que ce sont les syndicats qui mènent d'aller se faire cuire un œuf? En passant, les associations patronales comme le Conseil du patronat et les Chambres de commerce, avec leurs milliers de lobbyistes et leurs groupes de recherche dogmatiques, c'est quoi si ce n'est pas des syndicats patronaux mille fois plus gros et plus puissants que les syndicats de travailleurs? Et qui, selon vous, finance abondamment les partis politiques?



Un projet d'envergure en tête?

Votre maison peut vous aider à le réaliser.



Pensez à la marge Atout!

- Un financement pouvant atteindre 80% de la valeur marchande de votre propriété.
- Simple d'utilisation et flexible, la marge Atout vous permet de gérer tous vos besoins de crédit.
- Montant minimum alloué : 25 000 \$

Ça vous intéresse?

Communiquez avec l'un de nos conseillers!

C'est Desjardins et encore plus!



Desjardins
Caisse du Réseau municipal

La force d'un groupe

Sans frais 1 800 465.2449 | www.desjardinsmunicipal.com

Caisse Desjardins du Réseau municipal

2600, boulevard St-Joseph Est, Montréal (Québec) H1Y 2A4 T. : 514 526.4971

Le malheur est dans le pré... Et nous, pas dans notre assiette !



André Synnott, membre de l'OMHM et collaborateur au journal



'auteure et cinéaste, Marie-Monique Robin, a écrit des livres et réalisé des films sur des sujets variés. À côté d'enquêtes sur les méthodes de tortures en Amérique latine,

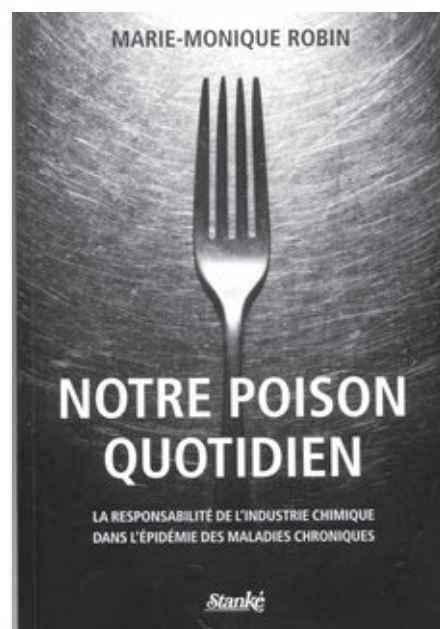
le trafic d'organes, le paranormal, elle a publié (livre et film) *Le Monde selon Monsanto* en 2008 et tout récemment *Notre poison quotidien, la responsabilité de l'industrie chimique dans l'épidémie des maladies chroniques*. Son enquête a été suscitée par un constat. Depuis 30 ans, les cancers ont augmenté de près de 40 % et la même évolution, si l'on peut dire, a été remarquée pour les maladies neurologiques (Parkinson et Alzheimer) et les atteintes aux systèmes reproducteurs des humains. Un aspect troublant de cette épidémie, c'est qu'elle frappait particulièrement les pays développés et, puisqu'on n'arrête pas le progrès, les couches «occidentalisées» du tiers-monde à mesure que celles-ci calquaient leurs modes de vie, de consommation, d'alimentation sur ce qui leur semblait le progrès et le modernisme des pays du Nord.

Cette fille d'agriculteur proche de la Jeunesse agricole catholique s'est demandée pourquoi des personnes de son milieu familial, dans la jeune cinquantaine, pouvaient souffrir d'Alzheimer, de Parkinson, de cancer du foie alors qu'elles menaient une vie saine à la campagne et que ces affections étaient inconnues des générations antérieures. Cette apparition de nouvelles maladies en milieu rural avait suivi les changements amenés par la révolution verte dont l'utilisation massive de pesticides, fongicides, herbicides et autres produits sensés améliorer la productivité de l'agriculture. Elle a conclu qu'il y avait relation de cause à effet.

Elle a enquêté partout : chez les fermiers utilisant ces produits, les laboratoires, universitaires ou publics, testant ou étudiant les effets des produits chimiques sur les êtres vivants, les organismes de réglementation devant les autoriser ou les interdire pour voir que les intérêts des multinationales de la chimie passaient/passent avant ceux des consommateurs. En 1970, le groupe dirigé par Ralph Nader publiait deux études (*L'air empoisonné* et *Le festin chimique*, édités en français sous le titre *Le rapport Nader, le festin empoisonné*), mais Marie-Monique Robin couvre plus que les États-Unis. Son enquête est aussi multinationale que les compagnies qu'elle attaque et elle a eu droit au même traitement que Nader quand il dénonçait l'insécurité des voitures américaines (sa première enquête). C'est que tous les moyens, ou presque, sont bons pour préserver ces grands intérêts financiers.

Cela a commencé par une imposture lexicographique. Les industries ont compris que les mots pesticide, herbicide et fongicide pouvaient donner mauvaise impression (on pense à homicide, génocide), ils ont qualifié leurs produits de phytosanitaires ou phytopharmaceutiques passant d'un produit conçu pour tuer (*cide*) à ce qui peut être perçu comme un médicament. Après l'imposture est venue la chasse aux sorcières. L'une des scientifiques ayant inspiré Marie-

Monique Robin fut la biologiste Rachel Carson qui mena la première recherche sur les effets du DDT (maintenant interdit). S'attaquant aux grandes entreprises, elle eut droit à une critique subtile du secrétaire à l'Agriculture de Eisenhower suggérant qu'elle devait être communiste, car «sinon, comment expliquer qu'une célibataire s'intéresse autant à la génétique?». Ce qui est d'autant plus ridicule que, à cette époque, la génétique soviétique était dominée par Lyssenko (un agronome incompétent, mais qui, ayant la faveur de Staline, chassait ses collègues de l'université et les envoyait au Goulag pour cause d'adhésion à la science bourgeoise). Un chimiste employé de la compagnie Dupont constate qu'un colorant



est cancérigène, son étude ne peut être publiée; passant outre malgré les menaces de poursuites judiciaires, il est congédié et successivement accusé d'être un nazi puis un sympathisant communiste. Une rate (de laboratoire) n'y retrouverait pas ses petits.

Marie-Monique Robin démontre comment de tout temps les industries de la chimie contrôlent les laboratoires mêmes universitaires. Si les résultats de recherche sont défavorables, les rapports sont interdits de publication ou tronqués sous prétexte de protection de propriété intellectuelle ou de secret de fabrication.

De l'autre côté du miroir, la complicité industrie-agence de réglementation fonctionne aussi. En plus de permettre la production et l'utilisation de ces poisons, on n'informe pas les agriculteurs des effets pas du tout secondaires des produits «phytosanitaires». En plus des agriculteurs, les personnes vivant à proximité des zones d'épandage et après ceux, c'est-à-dire nous, qui consommons les aliments ainsi traités en subissons aussi les effets. L'un des mensonges de l'industrie avance que «seule la dose fait le poison». Ainsi, ingéré à très petites quantités, un produit toxique peut ne pas être dangereux. Marie-Monique Robin recense de nombreuses études montrant que de petites quantités absorbées pendant très longtemps ont des effets nocifs. Ce qui avait été

démonstré avec les études sur le cancer du poumon et le tabac. En plus des mensonges, des contrôles indécents sur les chercheurs, du lobbyisme muselant les politiciens, les industries utilisent un double langage prouvant une malhonnêteté intellectuelle crasse. Pour lancer un nouveau médicament, on le teste sur des rats de laboratoire ou autres animaux et si on ne constate pas d'effets nocifs, on demande l'autorisation de le produire et de le mettre en marché. Par contre, lors de recherches toxicologiques sur des animaux, l'industrie répondait «que des mécanismes spécifiques aux rongeurs ne sont transposables aux "humains" pour jeter un doute sur la validité des recherches et empêcher l'interdiction de molécules.

L'enquête de Marie-Monique Robin ayant duré longtemps, les compagnies ont eu le temps de la jauger; d'autant plus que son film/livre sur Monsanto avait fait beaucoup de bruit. Ainsi, elle a constaté qu'elle recevait à peu près toujours le même genre de refus à ses demandes d'entrevue. Les compagnies s'échangeaient de l'information sur elle; après tout, elle était une ennemie commune. Un jour, elle a reçu un courriel (un mail, dit-elle) où on avait oublié d'effacer tous les échanges entre compagnies qui avaient précédé l'envoi.

L'aspartame (succédané du sucre dans les régimes et les mets allégés, mais il est cancérigène) a aussi fait partie de son enquête comme illustration des liens entre l'industrie chimique, les politiciens et les agences de contrôle.

L'aspartame visait à remplacer le cyclamate, interdit en 1970 grâce au travail de l'équipe de Ralph Nader. La FDA (Foods and Drugs Administration) voulait interdire l'homologation de l'aspartame pour cause de

régulièrement contribué à sa caisse électorale. En septembre 1980, la FDA maintient l'interdiction tant que de nouvelles études n'auront pas été faites. Mais Reagan est élu le 4 novembre suivant, Rumsfeld rejoint son équipe de transition des pouvoirs et commence par évincer le directeur de la FDA et l'aspartame sera autorisée.

À côté des magouilles politiques, Robin dénonce le *hunding effect*. La pratique consiste à engager (et payer) un chercheur en tant que consultant pour que les résultats de recherche favorisent l'industrie. Avec parfois des répétitions : la même recherche, financée par la compagnie, est publiée dans différentes revues scientifiques sous des titres différents avec noms d'auteurs différents.

Cela crée un semblant de masse de données différentes (Goebbels, ministre de la Propagande de Hitler disait qu'à force d'être répété, un mensonge devient une vérité).

Les positions de Marie-Monique Robin sont tout à l'encontre de l'industrie. Cette dernière s'appuie sur des concepts comme «seule la dose fait le poison» et, partant, il peut y avoir une dose journalière admissible (DJA) et sans danger ce qui fait que le lien entre une molécule et une maladie n'est pas assez évident (selon les agences de réglementation) pour justifier une interdiction totale. C'est peut-être une variante moderne de la roulette russe. Puisque la seule manière de prouver de façon certaine un lien entre une molécule et une maladie serait de faire l'expérience sur des humains, Robin avance plutôt le principe de précaution, ne pas prendre de chance. Ce qui l'amène à prôner une agriculture, une alimentation, une culture biologique où elle rejoint Laure Waridel.

Laure Waridel vient de rééditer *L'envers de l'assiette, et quelques idées pour la remettre à l'endroit* aux Éditions Écosociété. Une édition revue et augmentée de *L'envers de l'assiette* publiée en 1998 Aux Intouchables. Alors que cette fille d'agriculteur (elle aussi, c'est peut-être cela le sel de la terre) clamait récemment que «Achefer, c'est voter», elle réfléchit maintenant sur les implications politiques de nos choix alimentaires et montre que nous avons sûrement un pouvoir au bout de notre fourchette. Sur le plan de l'alimentation, elle lie l'individu et l'environnement en prônant le concept des 3N-J.

Le premier «N» est le Nu, pour moins, beaucoup moins d'emballages que ce qui est gaspillé actuellement (je faisais du Waridel comme monsieur Jourdain faisais de la prose; pour la fruiterie, j'ai la même boîte, style Chiquita, que j'ai commencé à utiliser quand ma fille cégépienne était à la maternelle et je ne quitte jamais la maison sans un ou deux sacs et un bon livre). Le deuxième «N», c'est le Non-loin; c'est-à-dire les aliments locaux, de proximité (le sirop d'érable plutôt que la mélasse, le jus de pomme plutôt que le jus d'orange, les petites fraises du Québec plutôt que celles «stéroïdées» venant de Californie). Le troisième «N» découle pratiquement des deux premiers, ce qui est peu emballé et provenant de tout près est souvent *Naturel*, biologique. Quant au point J, c'est le *Juste*; une des



rétenion de données et fausse déclaration. Nous sommes en 1976, Jimmy Carter vient d'être élu et Donald Rumsfeld, ex-secrétaire à la Défense de l'administration Gerald Ford (celui qui, plus tard, savait qu'il y avait des armes de destructions massives en Irak), devient PDG de Searle, le fabricant d'aspartame, qui avait par ailleurs

À suivre en page suivante



Suite de la page précédente

absurdités du système alimentaire actuel, c'est que la terre, qui pourrait facilement nourrir de 9 à 12 milliards de personnes, «produit» un nombre effarant de personnes souffrant soit de malbouffe, soit de malnutrition. Ce sont les deux mâchoires du piège avec lequel l'agriculture industrielle réussit à se maintenir sur nos vies plutôt que nous maintenir en vie.

Sans que Robin et Waridel ne se citent l'une et l'autre, elles commentent l'effet nuisible des emballages de plastique. Ainsi, le bisphénol et les phtalates sont partout (y compris dans l'urine de 90 % des Canadiens) même si des recherches en toxicologie ont démontré leurs effets cancérigènes sur les systèmes endocriniens (d'où des cancers de la prostate et du sein) ils sont interdits uniquement pour les biberons. Une autre absurdité découle de la centralisation de la production et de la transformation. Les fermiers du Lac Saint-Jean envoient leur lait à Québec pour y être homogénéisé, pasteurisé, il n'y a plus d'usine au Lac, et retourner dans la région après un parcours de 500 kilomètres (qui l'ait cru!). Comme Robin, Waridel dénonce la trop grande puissance des industries chimiques voulant imposer leurs pesticides malgré les réglementations en vigueur au Québec. Ainsi, la compagnie *DowAgroSciences* voulait contester le *Code de gestion des pesticides* du Québec en utilisant le chapitre 11 de l'Aléna. La compagnie plaideait que l'interdiction de certains de ses poisons contrevenait à ses droits commerciaux. La *Fondation Suzuki* et *Équiterre* (fondées par Laure Waridel) ont mobilisé des organismes et institutions pour que le gouvernement fédéral (signataire du traité) défende la réglementation provinciale.

De même que Marx expliquait le fétichisme de la marchandise dans la production – «*les hommes croient fumer des cigarettes alors qu'ils fument des rapports sociaux*», Waridel dénonce un certain fétichisme dans la consommation. L'un des meilleurs exemples : l'eau embouteillée. Sous un couvert (ou bouchon) de santé, on produit une pollution (dépense d'énergie, déchets, ces bouteilles pesant quelques grammes, mais qu'on ramasse à la tonne dans les rues) en prenant l'eau des services municipaux soumise à un filtrage additionnel et en apposant une étiquette sur la bouteille, elle est vendue mille fois plus que ce que l'embouteilleur a payé à la ville. L'industrialisation de l'agriculture a mené inévitablement au brevetage des variétés de plantes sous le contrôle et pour le profit des multinationales des semences. Ces compagnies échantillonnent des variétés pour former des banques gènes pour créer une nouvelle variété comme si c'était une invention. Puis, ce riz basmati créé au Texas, ce maïs américain concurrence les plantes indigènes en Inde, au Mexique et finit par faire disparaître des variétés locales, ce qui réduira l'offre, fera augmenter le prix de la demande... Si le livre de Waridel est moins dense que celui de Robin, il est plus pratique grâce à un lexique (ce qui manque chez Robin où il y a une abondance d'acronymes pour les produits, organismes de réglementation, instituts de recherche, etc.), des encadrés percutants – «*Le saviez-vous? 85 % de l'alimentation humaine dépend de 15 espèces animales et végétales. On considère pourtant 10 000 espèces de plantes comestibles*» – qui amènent une pause dans la lecture pour alimenter (c'est le but du livre) une réflexion.

Les deux ouvrages sont parfaitement complémentaires. Dans leur lutte pour une meilleure santé-écologie-société, l'une fait de la stratégie et l'autre de la tactique. C'est de bonne guerre.

Marie-Monique Robin, *Notre poison quotidien, la responsabilité de l'industrie chimique dans l'épidémie des maladies chroniques*, Éditions Stanké (au Québec)

Laure Waridel, *L'envers de l'assiette et quelques idées pour la remettre à l'endroit* (préface de Josée Di Stasio), Éditions Écosociété

CPE Cœurs de l'Île Joyeuses Fêtes à tous !



Marie-Andrée Auclair, directrice générale du CPE



Les membres du conseil d'administration et du personnel du CPE Cœurs de l'Île se joignent à moi pour souhaiter de Joyeuses fêtes à tous les employés de la Ville de Montréal, et particulièrement à tous les anciens parents dont les enfants ont fréquenté notre CPE depuis son ouverture le 3 mars 1992. Dire que déjà certains de ces enfants ont plus de 20 ans aujourd'hui et sont sur le point de fonder, à leur tour, une famille... Comme les membres du conseil d'administration sont à pied d'œuvre afin d'organiser une activité pour célébrer le 20^e anniversaire de notre CPE, nous souhaitons joindre le plus grand nombre de parents et d'enfants l'ayant fréquenté au cours de ces années. Rendez-vous sur notre site à www.cpecoursdelile.com pour connaître les détails et surtout, pensez à nous faire parvenir vos coordonnées à cpeinjo@cpeile.com.



Le groupe des poupons – décembre 2010 en compagnie du Père Noël et de son lutin, Mélanie ainsi que des éducatrices, Anna-Maria, à gauche et Francine, à droite.



En 2012,
le CPE fête
ses 20 ans !

2830, rue Gilford
Montréal H1Y 3N2

téléphone :
514 879-1544

télécopieur :
514 879-9416

BURROWES COURTIERS D'ASSURANCES

LES GAGNANTS D'UNE SOIRÉE DE RIRE ASSURÉ... TOUS DES MEMBRES DU SFMM (SCFP) !



Geneviève Désilets



Carl Lisio



Diane Guérin



Édith Turcotte



Roxanne Lauriault



Nicole Favreau



Monique Daignault



Nicole Béliand

CONTACTEZ-NOUS
514 905-SFMM (7366)
1 888 522-2661

Offert en exclusivité
aux membres du

Syndicat des fonctionnaires
municipaux de Montréal
(SFMM-SCFP)

PROCHAIN TIRAGE

31 décembre 2011

GAGNEZ

une des 8 paires de billets
pour assister à un spectacle
de Patrick Huard (*Le Bonheur*).

COMMENT PARTICIPER ?

- Demandez simplement une soumission d'assurance et nous vous inscrirons automatiquement;
- Nos clients existants sont automatiquement inscrits.

Chez Burrowes, nous mettons
à votre disposition
une équipe qualifiée
qui représente
au mieux vos intérêts.



PROMOTION
Pour les membres SCFP
(Famille et amis)

CONDOMINIUMS
directement sur le bord de l'eau
avec vue panoramique imprenable

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2
de 1 100pc à 1 700pc

à partir de
199 500\$
*Plus taxes

Penthouses disponibles
Quai d'embarcation
Plancher en bois
Plafonds 9"
Insonorisation supérieure
Piscine
Ascenseur
Stationnement intérieur disponible
et beaucoup plus...

les Berges du **Lac Maskinongé**

www.lesbergesdumaskinonge.com

POUR VIVRE LA DIFFÉRENCE
514-214-6557
Bureau des ventes
250, rue Maskinongé, Saint-Gabriel-de-Brandon, J0K 2N0

Benjamin Moore
Les experts en couleur et décoration

Benjamin Moore



NOUVELLE POLITIQUE DE PRIX POUR LES MEMBRES DU CSFMM
OFFERT SEULEMENT CHEZ DISTRIBUTION BÉLAIR

En raison d'un récent changement de politique de prix chez Benjamin Moore, nous sommes obligés de modifier les escomptes offertes aux membres du CSFMM.

Le 25 % de rabais s'appliquera dorénavant sur les lignes...
SUPERSPEC, ECOSPEC, MOORESTYLE et COLLECTION

Le prix le plus bas permis par Benjamin Moore sur les lignes...
BEN, NATURA et AURA

OFFERT SEULEMENT CHEZ...

Distribution Bélaire
8530, boul. Pie IX
Montréal (Québec)
514 593-5347

25 %
de RABAIS
du prix affiché

NOTRE ENTREPRISE FAMILIALE A FAIT ÉCONOMISER PLUSIEURS DOLLARS AUX MEMBRES DU **CSFMM**. PROFITEZ DE CETTE OFFRE COMME VOS CONSOEURS ET CONFRÈRES.

MATELAS

Un concept de vente tellement différent !

Obtenez de **10 à 40 %** de rabais
Sur rendez-vous seulement
514 214-6557

FUTURMATIC 2000
40 ANS D'EXPÉRIENCE
DANS LE DOMAINE
DU MATELAS



Toute une gamme de matelas et de lits ajustables disponibles

Pour un service à la clientèle de Qualité

La Capitale

LINDA BARKER
Courtier immobilier, La Capitale Prestige

(Cellulaire) **514 250-0650** ou (Bureau) **514 644-1844**
linda.barker@live.ca

Recevez un certificat-cadeau de 500 \$ à l'achat ou la vente de votre propriété par mon intermédiaire (sujet à certaines conditions).

La Capitale, vendu! La Capitale, vendu!

Voyages Rêve Évasion inc.
675A, rue Notre-Dame
Repentigny (Qc) J6A 2W5

Nancy Boivin
Conseillère en voyages

Nouveau groupe à Cuba (Santa-Clara)
960 \$ par personne, départ le 22 février 2012
50 \$ RABAIS SUR RÉSERVATION
Personnel qualifié, dynamique et attentionné
Service personnalisé, spécialité groupe, Europe et croisière
Faites de votre rêve une réalité avec nous !!!

Communiquez avec la propriétaire :
Nancy Boivin au **450 932-4145**
Courriel : infos@voyagesreveevasion.com

clubvoyages
Pointe-aux-Trembles

12935, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1A 1B9
www.pointeauxtrembles.clubvoyages.com

Johanne René de Cotret
Présidente et conseillère en voyages
Cell. : **514 816-7768**
Courriel : jrdec@clubvoyagespat.ca

Service personnalisé et livraison gratuite de documents

AIR MILES
Voyagez de par le monde

Obtenez des milles de récompense avec tout achat !

Voyagez et économisez en échangeant vos milles de récompense AIR MILES pour des certificats CLUB VOYAGES.
1000 milles de récompense = un certificat CLUB VOYAGES d'une valeur de 100 \$.
Pour connaître les détails, n'hésitez pas à me contacter.

Vacances Soleil (formule tout inclus)
Circuits du Club Aventure
Voyages d'affaires
Croisières
Circuits européens et autres
Spéciaux de dernière minute
Assurance-voyage

RÉPONSES
CASSE-TÊTE • page 15

S	T	S	E	L	E	R	T	S	E	21
A	L	E	N	V	S	E	L	E	T	11
S	E	N	V	I	T	W	V	I	S	01
S	E	R	N	L	V	W	R	V	E	6
S	T	O	T	U	M	E	T	S	I	8
I	O	F	V	S	N	B	E	R	E	7
E	R	S	E	O	N	L	L	I	9	
M	S	E	R	I	A	S	S	E	N	5
T	V	E	A	I	N	E	I	D	E	4
E	L	S	I	N	V	E	T	R	O	3
D	I	V	E	R	I	O	E	G	V	2
E	T	B	V	L	O	C	E	X	E	1
12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2

Les petites annonces du ColBlanc

Le COLBLANC offre aux membres actifs et retraités du Syndicat des fonctionnaires municipaux un service de petites annonces gratuites.

- **Courrier électronique** colblanc@sfmm429.qc.ca
- **Courrier régulier** Petites annonces du COLBLANC, 429, rue de La Gauchetière Est, Montréal, Québec, H2L 2M7
- **Télécopieur** 514 842-3683